855

LE

TRIOMPHE DE MARIE

DANS SON

IMMACULÉE CONCEPTION

SOUS LE PONTIFICAT DE PIE IX.

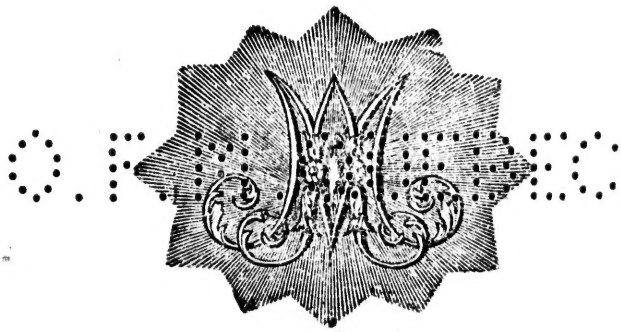

1855

QUEBEC

T. H. HARDY, Libraire.

REGINA SINE LABE ORIGINALI CONCEPTA.

Roma 8 Decembre 1854.

855

LE

TRIOMPHE DE MARIE

DANS SON

IMMACULÉE CONCEPTION

SOUS LE PONTIFICAT DE PIE IX.

QUEBEC

T. H. HARDY, Libraire.

1137.

APPROBATION DE L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI.

Imprimi potest.

Tornaci, die 9 Februarii 1855.

A.-P.-V. DESCAMPS, Vic.-Gen.

LE

TRIOMPHE DE MARIE

SOUS LE PONTIFICAT DE PIE IX.

DÉFINITION DOGMATIQUE

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

PAR LE PROFESSEUR F. COSTA, PRÊTRE ROMAIN (1).

PRÉAMBULE.

On n'ignore pas dans le monde chrétien que le Saint-Siége se prépare à accomplir, comme les fidèles l'espèrent, un grand acte en l'honneur de la Conception Immaculée de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu (2). Le zèle que les bons catholiques de toutes les classes ont constamment fait paraître pour cette prérogative de la Reine de l'univers, les a portés maintes fois et en divers temps à demander à l'Eglise une approbation solennelle du sentiment pieux avec lequel, conformément à la saine doctrine, ils ont toujours vénéré ce glorieux privilége de Marie. Non-seulement les communautés religieuses et les pieuses confréries, mais encore les plus célèbres universités, le clergé de tous les pays et les souverains eux-mêmes, se sont adressés au Siége de Rome, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs premiers pasteurs, afin d'obtenir de lui qu'il se rendît à leurs vœux en déclarant dogme de foi la croyance à l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, comme cela est con-

(1) Cet opuscule a été publié à Rome immédiatement *avant* la définition dogmatique.

(2) Ce grand acte est accompli : l'univers catholique le sait. Mais les réflexions que le savant ecclésiastique romain a écrites avant la définition du dogme de l'Immaculée Conception, afin d'en donner une plus parfaite intelligence aux fidèles, leur seront également utiles après la déclaration du Saint-Siége.

staté particulièrement dans la célèbre constitution *Sollicitudo* d'Alexandre VII, datée du 8 décembre 1661.

Ces instances ayant été renouvelées et étant devenues très-pressantes, dans ces derniers temps, de la part surtout d'un grand nombre d'Evêques, notre Saint-Père le Pape Pie IX a cru, dans sa sagesse, devoir interpeller à ce sujet tout l'épiscopat catholique par sa lettre encyclique du 2 février 1849, laquelle ordonnait en même temps à la Chrétienté d'adresser à Dieu, dans la même intention, les plus ferventes prières. C'est un fait aujourd'hui connu de tous, qu'un grand nombre d'Evêques se rendent de toutes les parties du monde auprès du Vicaire de Jésus-Christ pour la même cause, de sorte qu'il serait difficile de trouver un catholique aux oreilles duquel ne soit arrivé le bruit de ces grandes nouvelles.

Cependant les classes inférieures de la société, et même bien des personnes d'une certaine éducation, peuvent n'avoir pas toutes les notions théologiques nécessaires ou utiles à connaître dans la circonstance présente ; c'est pourquoi je me suis décidé, sur l'invitation d'un ami savant et pieux, à publier une instruction courte et claire à l'usage du peuple chrétien, afin qu'il apprécie mieux le bienfait qu'on lui prépare, et qu'il s'en réjouisse, suivant la volonté de Dieu et l'intention de la sainte Eglise. Je diviserai en cinq points principaux ce que j'ai à dire; j'exposerai : 1° la doctrine sur l'Immaculée Conception de la Vierge ; 2° la conduite qu'a toujours tenue l'Eglise à l'égard de cette doctrine ; 3° ce que l'on se propose d'y ajouter aujourd'hui ; 4° la fin que l'on veut atteindre en faisant cela ; 5° les devoirs qui seront imposés à tout chrétien, si, comme nous l'espérons, l'oracle désiré sort du Vatican.

ARTICLE 1er.

DOCTRINE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA Ste VIERGE.

§ 1. *Ce qu'on entend par cette Conception Immaculée.*

On ne peut mieux définir l'Immaculée Conception qu'en citant les paroles du pape Alexandre VII dans la bulle que nous avons rappelée plus haut. Lorsque les fidèles, dit ce Pontife, honorent la Conception de Marie, leur intention est de rendre hommage *à la grâce toute spéciale* par laquelle, *en*

considération des mérites de Jésus-Christ, Dieu *préserva et mit à l'abri de la souillure du péché originel l'âme de la Bienheureuse Vierge, dès le premier moment de sa création et de son union à son corps.* Ce qui signifie que l'âme de Marie fut créée et unie à son corps dans le sein de sa mère, en état de grâce et sanctifiée par le Saint-Esprit. C'est dans ce sens que la Conception de la Vierge est dite Immaculée, contrairement à ce qui arrive aux autres enfants d'Adam, qui sont tous conçus avec la tache du péché de leur père, appelé par ce motif péché *originel*, et privés par conséquent de la grâce sanctifiante, que le Baptême leur restitue et par laquelle ils deviennent les fils adoptifs de Dieu et les héritiers du Paradis.

§ 2. *Ce qu'on ne doit pas confondre avec l'Immaculée Conception.*

Il ne faut pas confondre avec l'Immaculée Conception de Marie ni sa virginité perpétuelle ; ni le privilége qu'elle eut d'être préservée durant sa vie mortelle de tout péché, même de la moindre faute vénielle, ni la sanctification avant la naissance. Que la virginité et la préservation de tout péché actuel soient distinctes de la Conception Immaculée, cela est évident de soi-même, et il n'est pas non plus difficile de comprendre qu'être exempt et totalement préservé du péché originel, ou en être purifié par la sanctification dans le sein maternel, sont choses fort différentes. Cette dernière grâce est bien inférieure à l'autre, dans laquelle elle se trouve comme le moins l'est dans le plus. Tout le monde sait, en effet, que saint Jean-Baptiste fut sanctifié dans le sein de sa mère, et que c'est pour cela qu'on honore solennellement sa nativité ; mais il n'est pour cela jamais venu à l'idée de personne de vénérer sa conception, comme nous vénérons celle de la sainte Vierge. Saint Jean-Baptiste fut sanctifié avant de naître, mais il n'en avait pas moins été conçu avec la tache du péché originel. Du reste, les termes dont nous nous servons pour désigner ces deux priviléges en expriment suffisamment la différence : être sanctifié dans le sein de sa mère, c'est être *délivré*, par un effet de la grâce habituelle, du péché originel avant de venir au monde ; ce n'est point en avoir été *préservé*, comme on l'entend quand on parle de la Conception Immaculée.

ARTICLE II.

CONDUITE QU'A CONSTAMMENT TENUE L'ÉGLISE A L'ÉGARD DE LA DOCTRINE EXPOSÉE CI-DESSUS.

§ 1. *L'Eglise a protégé et favorisé la doctrine de l'Immaculée Conception.*

Les articles de foi proprement dits sont certaines vérités premières révélées de Dieu, lesquelles comprennent une foule d'autres vérités secondaires, qui sont contenues en elles comme le germe ou même la plante tout entière est contenue dans la semence. Il arrive de là que plus on les médite, plus on les trouve fécondes en conséquences importantes, parmi lesquelles il s'en rencontre dont certains esprits n'ont pas dans les premiers temps apprécié toute la portée, ou que même ils n'ont pas aperçues du tout. Et c'est pour cela que l'Eglise, dépositaire fidèle et interprète infaillible de la révélation divine, parce qu'elle a toujours l'assistance du Saint-Esprit, doit, selon les exigences diverses des circonstances de temps, de personnes et de lieux, définir comme dogmes de foi catholique ces vérités secondaires contenues dans le dépôt de la Révélation. C'est là son droit et sa charge; le fait est attesté par toute l'histoire ecclésiastique.

Pour nous borner à un seul exemple, nous citerons l'article du symbole des Apôtres dans lequel il est dit que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie, et qu'il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit. Or, Jésus-Christ étant Dieu, il était bien évident que la Mère de Jésus-Christ est la Mère de Dieu. Cette conséquence découle si invinciblement et si naturellement des prémisses, que tout fidèle la tirait de lui-même et la proclamait sans hésitation ; elle se trouvait d'ailleurs confirmée par ce fait, que dans les divins offices, la Vierge était appelée *Deipara*, c'est-à-dire précisément Mère de Dieu. Cependant, au cinquième siècle, des sectaires se rencontrèrent qui, distinguant deux personnes en Jésus-Christ, osèrent refuser à Marie le titre de Mère de Dieu, ne lui laissant que celui de Mère du Christ. Une erreur d'une telle gravité exigeait une condamnation solennelle, et cette condamnation fut prononcée au Concile d'Ephèse en 431. Ce

fut ainsi qu'eut lieu la définition dogmatique de la maternité divine de Marie.

Une autre conséquence facile à déduire du même article du Symbole, c'est que la virginité de Marie doit s'entendre dans le sens le plus favorable à la grandeur de sa dignité, et que, par conséquent, on doit tenir qu'elle a été perpétuelle. L'Eglise, en effet, le croyait ainsi; et toutefois elle ne définit cette glorieuse prérogative de la Vierge que lorsqu'elle eut une raison de le faire; ce qui arriva avant même que l'occasion lui fût donnée de définir la maternité divine, mais toutefois seulement au quatrième siècle, dans le Concile réuni à Rome en 390 par le pape Sirice, qui condamna l'impiété de Jovinien et de ses partisans, dont l'audace allait jusqu'à nier la perpétuité de la virginité de la Mère de Dieu

Une troisième conséquence, évidente aussi, quoique plus éloignée, c'est que la parfaite intégrité de la Vierge a dû être unie à une sainteté tellement privilégiée qu'elle exclut jusqu'à ces légères fautes vénielles dans lesquelles tombent les âmes même les plus pures. Or, la croyance à ce privilége tout particulier, gravée dans l'âme des fidèles dès les premiers siècles et formulée dès lors par les saints Pères, se développa et s'accrut à mesure que l'Eglise la professait d'une manière plus expresse et plus éclatante, et cependant elle ne fut définie qu'au seizième siècle, lorsque le Concile de Trente crut opportun de le faire, bien que personne ne songeât alors à attaquer cette vérité.

On voit par ces trois exemples comment l'Eglise, *suivant l'opportunité*, propose à croire aux fidèles comme *dogmes de foi* les vérités contenues dans le dépôt de la Révélation. La perpétuité de la virginité de Marie n'a été déclarée et définie qu'au quatrième siècle; sa maternité divine qu'au cinquième siècle; son privilége d'avoir été exempte de tout péché actuel, qu'au seizième siècle seulement; quel catholique oserait pour cela prétendre que ces vérités n'étaient pas, avant les trois époques précitées, comprises dans le dépôt de la Révélation, et que l'Eglise, en les définissant, a fait arbitrairement des dogmes nouveaux?

Ce qui a eu lieu pour les trois prérogatives dont nous venons de parler, c'est-à-dire la perpétuelle virginité, la maternité divine et l'exemption de tout péché actuel, qui

ont été déclarées et définies comme dogmes de foi à diverses époques, nous désirons ardemment le voir renouveler aujourd'hui en faveur d'une quatrième prérogative, la préservation du péché originel, contenue, elle aussi, dans cette sainteté sublime qu'implique la dignité de Mère de Dieu. De l'article du symbole des Apôtres que nous avons cité plus haut se déduit, en effet, comme conséquence, ce privilége de la Conception Immaculée : on ne peut concevoir l'union dans la même personne de deux choses si contraires : *la dignité suprême de Mère du Fils unique de Dieu, et l'abjection d'une créature plongée, ne fût-ce qu'un moment, dans la servitude du péché.* Cela serait cependant, si son âme, *au moment où elle fut créée et unie à son corps, n'eût pas été, par une grâce toute spéciale de Dieu, dont elle devait être la mère, préservée de la souillure du péché originel.*

Cette doctrine sur l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge fut pour les fidèles un motif d'honorer d'un culte particulier ce sublime privilége accordé à la Mère de Dieu. Ce culte, qui date de la plus haute antiquité, était reconnu par l'Eglise, et cet assentiment de l'Eglise est d'un très-grand poids, si l'on considère qu'en vénérant la Vierge pour cette cause spéciale, les fidèles admettaient implicitement une exception en sa faveur au dogme de la transmission du péché d'Adam à toute sa postérité. Il faut donc conclure que, si l'Eglise n'éleva pas la voix, c'est que ce culte était conforme à sa doctrine. Du reste, elle a elle-même approuvé par des actes positifs la fête, l'office et la messe en l'honneur de l'admirable Conception de la Vierge immaculée, comme on le voit dans la bulle *Cum præexcelsa*, de Sixte IV ; saint Pie V alla plus loin encore et inséra un office et une messe semblables dans le bréviaire et le missel romains. Innocent XII enrichit la fête d'une octave ; Clément XI ordonna que la fête serait de précepte, et Benoît XIV, la rendant encore plus solennelle, institua à perpétuité la chapelle papale du 8 décembre

L'Eglise n'ayant pas prononcé son oracle définitif sur le privilége en question, quelques doctes personnages, dominés par cette idée qu'un tel privilége ne peut s'accorder avec la sentence divine qui condamne tous les enfants d'Adam à porter le péché de leur père, ont cru qu'il leur était per-

mis de professer sur ce point un sentiment contraire à celui de presque tous les fidèles chrétiens. La controverse qui s'en est suivie a eu son utilité; bien loin de diminuer le culte de l'Immaculée Conception, elle n'a fait que l'accroître, en mettant dans un plus grand jour la vérité de la doctrine sur laquelle il s'appuie, et en amenant la Chaire apostolique à manifester ses sentiments d'une manière plus éclatante. Avec cette prudence surhumaine qui caractérise ses résolutions, le Saint-Siége usa de grands ménagements envers les opposants, par égard pour leur piété et pour le motif de leur opposition; mais en même temps il leur fit sentir combien il les désapprouvait, en accordant des priviléges chaque jour plus étendus et plus signalés aux défenseurs de la pieuse croyance et au culte qu'elle inspire. Puis, lorsque la controverse, devenant plus vive, pouvait être pour les fidèles une cause de scandale, les souverains Pontifes imposèrent la loi d'un silence absolu à quiconque voudrait encore combattre la croyance commune. Tous ces actes firent mieux comprendre quel était le sentiment de l'Eglise et attestèrent d'une manière chaque jour plus claire qu'elle admet réellement en faveur de la Mère de Dieu une exception à la loi de la transmission du péché d'Adam. Aussi vit-on les oppositions s'affaiblir et diminuer peu à peu, pour cesser bientôt tout à fait. C'est ainsi que la pieuse croyance à cette exception glorieuse a triomphé de la manière la plus éclatante (1).

(1) Bossuet s'exprime ainsi sur cette glorieuse exception : « Et combien y a-t-il de lois générales dont Marie a été dispensée? N'est-ce pas une necessité commune à toutes les femmes d'enfanter en tristesse et dans le péril de leur vie? Marie en a été exemptée. N'a-t-il pas été prononcé de tous les hommes généralement, « qu'ils offensent tous en beaucoup de choses? » *In multis offendimus omnes* (Jac., III. 2.). Y a-t-il aucun juste qui puisse éviter ces péchés de fragilité que nous appelons véniels? Et bien que cette proposition soit si générale et si véritable, l'admirable saint Augustin ne craint point d'en excepter la très-innocente Marie (*de Natur. et Grat.*, *n.* 42, *tom.* x, *col.* 144, 145.). Certes si nous reconnaissions dans sa vie qu'elle eût été assujettie aux ordres communs, nous pourrions croire peut-être qu'elle aurait été conçue en iniquité, tout ainsi que le reste des hommes. Que si nous y remarquons au contraire une dispense presque générale de toutes les lois; si nous y voyons selon la foi orthodoxe, un enfantement sans douleur, une chair sans fragilité, des sens sans rébellion, une vie sans tâche, une mort sans peine; si son époux n'est que son gardien, son mariage le voile sacré qui couvre et protége sa virginité, son fils bien-aimé une fleur que son intégrité a poussée; si lorsqu'elle le conçut, la nature étonnée et confuse crut que toutes ses lois allaient être à jamais

§ 2. *L'Eglise, dans notre temps, professe explicitement la doctrine de l'Immaculée Conception.*

Les grandes faveurs accordées par le Saint-Siége à cette doctrine indiquaient déjà suffisamment qu'il la professait lui-même ; car on ne vénère religieusement que ce qui est saint. Or, l'Eglise vénérait la conception de la Vierge par la fête qu'elle célébrait sous ce titre. Le moment n'était pas venu cependant pour elle de s'expliquer d'une manière plus explicite ; mais les fidèles sollicitant, dans ces derniers

abolies; si le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de la virginité celle qui est ordinairement occupée par la convoitise : qui pourra croire qu'il n'y ait rien eu de surnaturel dans la conception de cette Princesse, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit point marqué de quelque insigne miracle ?

Vous me direz peut-être que cette innocence si pure, c'est la prérogative du Fils de Dieu; que de la communiquer à sa sainte Mère, c'est ôter au Sauveur l'avantage qui est dû à sa qualité. C'est le dernier effort des docteurs dont nous réfutons aujourd'hui les objections. Mais à Dieu ne plaise, ô mon Maître, qu'une si téméraire pensée puisse jamais entrer dans mon âme. Perissent tous mes raisonnements, que tous mes discours soient honteusement effacés, s'ils diminuent quelque chose de votre grandeur ! Vous êtes innocent par nature, Marie ne l'est que par grâce; vous l'êtes par excellence, elle ne l'est que par privilége ; vous l'êtes comme rédempteur, elle l'est comme la première de celles que votre sang précieux a purifiées. O vous, qui désirez qu'en cette rencontre la préférence demeure à Notre-Seigneur, vous voilà satisfaits, ce me semble. Quoi ! si nous n'étions tous criminels par notre naissance, ne sauriez-vous que dire, pour donner l'avantage au Sauveur ? Si vous croyez avoir fait beaucoup de l'avoir mis au-dessus d'une infinité de coupables, ne trouvez pas mauvais si je tâche du moins de trouver une créature innocente à laquelle je le préfère, afin de faire voir que ce n'est pas notre crime seul qui lui donne la préférence.

Il est certes tout à fait nécessaire qu'il surpasse sa sainte Mère d'une distance infinie. Mais aussi ne jugez-vous pas raisonnable que sa Mère ait quelque avantage par-dessus le commun de ses serviteurs? Que répondrez-vous à une demande qui paraît si juste? Je ne me contente pas de ce que vous me dites, qu'elle a été sanctifiée devant sa naissance. Car encore que je vous avoue que c'est une belle prérogative, je vous prie de vous souvenir que c'est le privilége de saint Jean-Baptiste, et peut-être de quelque autre prophète. Or ce que je vous demande aujourd'hui, c'est que vous donniez, si vous le pouvez, quelque chose de singulier à Marie, sans toucher aux droits de Jésus. Pour moi j'y satisferai aisément, établissant trois degrés que chacun pourra retenir. Je dis que le Sauveur était infiniment au-dessus de cette commune corruption. Pour Marie, elle y était soumise ; mais elle en a été préservée : entendez ce mot, s'il vous plaît. Et à l'égard des autres Saints, je dis qu'ils l'avaient effectivement contractée, mais qu'ils en ont été délivrés. Ainsi nous conservons la prérogative à la Mère, sans faire tort à l'excellence du Fils ; ainsi nous voyons une juste et équitable disposition qui semble bien convenable à la Providence divine; ainsi le Sauveur Jésus, qui, selon la doctrine des théologiens, était venu en ce monde principalement pour purger les hommes de ce péché d'origine, qui était le grand œuvre du diable, en remporte une glorieuse victoire ; il le dompte, il le met en fuite partout où il se peut retrancher. »

(Note des Editeurs)

temps, avec plus d'instance, la permission de donner formellement le titre d'*Immaculée* à la Conception de la Vierge dans les offices divins et dans la liturgie, et d'ajouter aux litanies les mots *Regina sine labe originali concepta*, les souverains Pontifes, après avoir accordé cette grâce à telle et telle congrégation religieuse, à tel ou tel diocèse, à tel royaume et à tel autre, finirent par l'accorder à Rome même et à tous ceux qui la demandèrent. Cette concession a une telle importance, qu'elle ne laisse pas de place au plus léger doute sur le point de savoir si l'Eglise catholique professe la doctrine de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu.

Nous devons faire observer ici que l'addition du mot *Immaculée*, n'est qu'une manière plus explicite de professer la pieuse doctrine; car, en honorant la Conception de Marie, on honore, comme il a été dit plus haut et comme l'avait déjà expressément déclaré le pape Alexandre VII, le privilége en vertu duquel l'âme de la sainte Vierge fut préservée de la tache du péché originel au moment même où elle fut créée et unie au corps, ce qui revient à dire qu'on honore la Conception Immaculée.

ARTICLE III

CE QUE L'ON SE PROPOSE D'AJOUTER AUJOURD'HUI A CETTE DOCTRINE.

§ 1. *Ce qui manque et ce que désirent réellement les fidèles pour la plus grande gloire de l'Immaculée Conception.*

Il reste à faire pour le privilége en question ce qui a été fait pour les autres prérogatives de la Vierge; l'Eglise, après les avoir professées, les a tour à tour définies dogmatiquement. Et c'est là véritablement ce que depuis longtemps et aujourd'hui surtout les fidèles désirent et demandent avec instance. Ce dernier privilége est trop beau, trop glorieux, trop important, et les chrétiens ont pour lui une trop grande dévotion, pour qu'il reste plus longtemps inférieur aux autres, que l'Eglise a élevés à l'honneur de vérités de foi catholique en les imposant par ses décrets universels, de telle sorte qu'il n'est plus permis à qui que ce soit parmi les fidèles d'avoir le moindre doute à leur sujet.

§ 2. *L'Eglise, suivant toutes les apparences, s'apprête à*

revêtir sa profession de la doctrine de l'Immaculée Conception du caractère le plus solennel, par une définition dogmatique

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, les fidèles de tous les pays de la Chrétienté ont dans ces derniers temps renouvelé et multiplié leurs prières pour demander que la doctrine de l'Immaculée Conception fût définitivement déclarée dogmatique, c'est-à-dire élevée au rang des vérités de foi. Touché de ces supplications universelles, le Chef suprême de l'Eglise, *le pape Pie IX, s'est adressé à l'Episcopat catholique*, pour avoir l'expression de ses sentiments. Les réponses de *plusieurs centaines d'Evêques*, sont arrivées, et dans ces réponses, qui viennent *de tous les pays du monde*, les prélats non-seulement rendent témoignage de la dévotion de leur clergé et de leurs peuples pour ce privilége de la Reine des Anges, mais encore ils demandent avec instances qu'on procède à sa définition dogmatique.

La douce espérance que *cette unanimité des Evêques* inspire est confirmée en nous par la dernière lettre Encyclique de Sa Sainteté en date du 1er août 1854 Le Saint Père, après avoir ordonné des prières publiques dans toute la Chrétienté, aux intentions qu'il spécifie, saisit cette occasion de recommander, conformément aux ordres qu'il avait déjà donnés en 1849, d'adresser au Seigneur les plus ferventes prières pour qu'il répande en son Vicaire les lumières de l'Esprit-Saint, et qu'il lui fasse la grâce de porter le plus prochainement possible, sur l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, la décision la plus propre à procurer la plus grande gloire de Dieu et le plus grand honneur de la Vierge notre Mère bien-aimée.

Il est une difficulté qui embarrasse certaines personnes, et par laquelle cependant il ne faut pas se laisser troubler. L'Eglise, dit-on, ne procède d'ordinaire aux définitions dogmatiques qu'à l'occasion de quelque nouvelle hérésie ; or, en ce moment, il n'y a pas d'hérésie qui attaque l'Immaculée Conception, et il n'est pas probable que l'Eglise se départisse en cette occasion d'une règle qu'elle semble avoir toujours suivie. Mais tout ce raisonnement repose sur un faux supposé : l'Eglise juge et définit dogmatiquement non-seulement lorsqu'elle croit une définition nécessaire, mais

encore lorsqu'elle la juge utile. Le *cas de nécessité* se présente presque toujours lorsque des hérésies nouvelles prennent un développement qu'il faut arrêter, et ce cas, tout le monde le voit, est le plus fréquent ; c'est pour ainsi parler le cas ordinaire. Mais le cas d'utilité, d'*opportunité*, se présente aussi, quoique moins souvent, et nous en avons déjà cité *un exemple dans la définition par laquelle le Concile de Trente proclama le privilége qui a mis la très-sainte Vierge à l'abri de tout péché actuel*, même le plus léger, privilége que personne ne songeait alors à combattre. On pourrait rappeler beaucoup d'exemples semblables; qu'il suffise de mentionner ici la bulle *Benedictus Deus* du pape Benoît XII, datée d'Avignon, le 29 février 1336, bulle qui, sur la question de savoir si les âmes des Bienheureux jouissent de la vision intuitive avant le jour de la résurrection, définit dogmatiquement l'opinion affirmative. Il n'est donc pas déraisonnable d'espérer qu'aujourd'hui encore une définition dogmatique sur le sujet que nous traitons sera trouvée opportune, quoique aucune hérésie ne l'ait provoquée ou ne paraisse la provoquer encore. Du reste, c'est au Saint-Siége qu'il appartient de juger de cette convenance.

ARTICLE IV.

DE LA FIN QUE L'ÉGLISE SE PROPOSE PAR CETTE DÉFINITION DOGMATIQUE.

§ 1. *Une des fins que l'Eglise se propose est certainement d'accroître la gloire de Marie.*

Quiconque n'est pas entièrement étranger aux choses de la religion ne peut ignorer le zèle dont l'Eglise a toujours été animée pour procurer la gloire de la Mère de Dieu et propager son culte parmi les fidèles. Personne ne peut douter non plus qu'un des principaux motifs qui doivent engager le Saint-Siége à définir dogmatiquement le dernier des quatre grands priviléges de Marie, aujourd'hui que l'occasion s'en présente, ne soit précisément celui d'accroître la dévotion que les chrétiens ont pour Elle.

§ 2. *Une autre fin que se propose l'Eglise, c'est l'utilité particulière de chacun des fidèles.*

Le désir ardent qu'ont fait paraître les catholiques de

toutes les classes pour cette définition dogmatique est un gage qui permet d'espérer qu'elle accroîtra leur dévotion envers la sainte Vierge, ce qui ne peut que leur être très-profitable. Ce n'est pas tout cependant. Un autre avantage de cette définition sera d'ajouter à la croyance générale le mérite de la foi. Le culte de l'Immaculée Conception est fondé, il est vrai, sur l'autorité suprême de l'Eglise, qui l'a d'abord permis, puis favorisé, et enfin approuvé et professé elle-même; mais ces faits, quelque graves qu'ils soient, n'ont pas la portée et la valeur d'une définition dogmatique explicite. La croyance à la vérité qu'ils attestent n'a donc pas le mérite qui est propre à celle dont l'objet est un article de foi expressément formulé et défini. Mais lorsque sera rendu le décret dogmatique si impatiemment attendu, il sera de foi, grâce à cette définition, que Dieu a révélé ce privilége, et en raison de cette révélation, le privilége lui-même deviendra de foi. Et alors notre croyance non-seulement sera très-certaine, mais encore elle aura *le mérite qu'obtient, par sa nature même, l'assentiment et la soumission absolue d'un esprit docile à la parole de Dieu.* Tel est le mérite et tels sont les avantages que l'Eglise nous procurera.

§ 3. *Parmi les fins que l'Eglise se propose dans sa définition dogmatique, le bien de l'Eglise elle-même n'est certainement pas la dernière.*

L'Eglise, toujours attaquée par l'incrédulité ou l'hérésie, est toujours sortie triomphante de la lutte: et tout en attribuant à Dieu l'honneur de ses victoires, elle a aussi rendu hommage à la sainte Vierge, sa protectrice et son avocate, à l'intercession de laquelle elle a reconnu devoir ces bienfaits. C'est pour cela que, dans l'ardeur de sa reconnaissance, elle lui adresse ces magnifiques paroles: *Cunctas hæreses tu sola interemisti in universo mundo.* « Seule tu as détruit dans tout l'univers toutes les hérésies. » Or, *aujourd'hui l'erreur a jeté la société sur le penchant de sa ruine, et elle semble irrévocablement perdue, si elle ne cherche son salut dans la foi catholique; pourquoi n'espèrerions-nous pas que si, de notre côté, nous mettons le comble aux gloires de Marie, la Vierge voudra, du sien, nous retirer de l'abîme par la puissance de son intercession et glorifier ainsi l'Eglise, qui aura fait tous ses efforts pour la glorifier elle-même?* dans tous les

cas, ce serait une témérité bien grande que de ne pas se promettre un bien universel de cette définition dogmatique.

Ainsi, outre la gloire de Dieu, trois autres fins particulières et également importantes sollicitent le décret qui doit ériger en dogme l'Immaculée Conception.

ARTICLE V.

DES DEVOIRS ET DES OBLIGATIONS QU'IMPOSERA A TOUT CATHOLIQUE LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

§ 1. *Le premier devoir sera un acte de foi divine sur la vérité de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.*

Quoique le catholique ne soit obligé de connaître et de croire *expressément* que les plus nécessaires d'entre les vérités révélées de Dieu, et qu'il lui suffise pour les autres d'avoir la foi *implicite* à tout ce que croit et enseigne l'Eglise, néanmoins, *quand il vient à savoir* que l'Eglise croit et enseigne telle ou telle autre vérité comme révélée de Dieu, il doit rendre *sa foi explicite* sur ces mêmes points. La chose est évidente, et c'est ce que pratique tout bon chrétien; autrement il croirait, comme il en fait profession, tout ce que croit et enseigne l'Eglise, et en même temps il ne croirait pas tel point particulier qu'il sait être cru et enseigné par elle: contradiction non moins impie qu'absurde. Lors donc que le monde catholique connaîtra la définition solennelle de la vérité dont nous nous occupons ici, tous seront tenus de la croire d'une foi divine; tous, répétons-le, depuis le Pontife qui rendra le décret, jusqu'au dernier laïque qui en recevra la nouvelle.

Il est bon de rappeler à cette occasion que, pour savoir que Dieu a parlé par la bouche de l'Eglise, il suffit au fidèle de savoir que l'Eglise a réellement parlé au nom de Dieu, de qu'elle fait toutes les fois qu'elle rend une définition dogmatique. Il ne faut point oublier ce point fondamental de la foi, que l'Eglise, dans ses définitions dogmatiques, est toujours assistée du Saint-Esprit, de telle sorte que, quoique les hommes qui la composent puissent se tromper en beaucoup d'autres choses, parce qu'alors ils agissent simplement en hommes, toute erreur est impossible lorsque l'Eglise dé-

finit ce qu'on doit croire, parce qu'alors elle agit comme la colonne et le soutien de la vérité, comme la dépositaire et l'interprète infaillible de la Révélation. Le fidèle n'en peut douter, à moins qu'il ne doute de la divinité de l'Eglise, de la divinité de la religion chrétienne.

Combien ne doit-il pas être consolant pour le cœur d'un catholique de savoir que Dieu nous parle aujourd'hui encore par le moyen de son Eglise, et nous éclaire ainsi d'une lumière nouvelle, pour la confusion de cette sagesse mondaine, que l'orgueil de ses prétendues lumières rend ennemie de la foi et qui, cependant, ne fait que poser ambitieusement question sur question, pour retomber bientôt dans les ténèbres de la plus cruelle incertitude sur les choses mêmes qu'il importe le plus de savoir.

§ 2. *Le second devoir sera de professer extérieurement cette foi interne, toutes les fois que l'exigera la nécessité de ne pas la trahir devant le prochain*

Ce devoir est inhérent à la profession de chrétien: *Corde enim creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem*, dit l'Apôtre. La foi interne est le fondement de notre justification devant Dieu; mais nous avons encore besoin, pour être sauvés, de confesser cette foi devant les hommes. Il faut que le chrétien montre ce courage sans lequel il déplairait tout à la fois à Dieu, dont il rougirait, et aux hommes qui couvriraient de leur mépris une telle lâcheté.

Cette recommandation n'est pas hors de propos; car, bien qu'il ne s'agisse pas ici d'une vérité incompréhensible, mais seulement d'un privilége de la sainte Vierge, les impies, ignorant ou faisant semblant d'ignorer et l'infaillibilité de l'Eglise et les vraies notions qu'elle donne soit sur la Conception Immaculée, soit sur le péché originel, soit sur les autres vérités, ne manqueront pas, à l'occasion de la définition qui se prépare, d'en faire l'objet de leurs raisonnements sophistiques, de leurs satyres et de leurs moqueries. On le sait d'avance: s'il s'agissait d'une chose mondaine, le monde, pour nous servir des paroles du Sauveur, se plairait à ce qui vient de lui: *quod suum erat diligeret;* il trouverait alors que l'Eglise fait une œuvre digne d'elle-même et de sa mission. Les louanges, les applaudissements, les félicitations lui viendraient de tous côtés. Mais comme le monde

c'est-à-dire les amis des choses de ce monde, ne trouvent rien qui leur appartienne dans ce qui va être fait en l'honneur de la sainte Vierge; comme ils ont, au contraire, beaucoup à y perdre, attendu que tout ce qui peut accroître la religion et raviver la foi qui les condamne, est une épine dans leur cœur, il faut s'attendre à les voir s'élever contre la décision de l'Eglise avec toutes leurs armes. Mais cette guerre ne servira qu'à prouver que le Saint-Siége accomplit une œuvre véritablement glorieuse. *Les cris et les plaintes de l'ennemi donnent suffisamment la mesure du coup qu'il a reçu*. Une belle occasion de mériter devant Dieu est donc offerte au chrétien: qu'en face des ennemis de la religion, il manifeste sans hésiter sa docilité et sa soumission, refusant de prêter l'oreille aux séductions des méchants, qui se feront facilement reconnaître par leur seule conduite dans l'affaire présente. Entre les méchants, en telles occasions, il faut aussi compter ces gens d'entre-deux qui, imbus d'un esprit mondain, croient faire preuve d'intelligence en appuyant de leurs sourires les moqueries des impies contre la foi catholique.

Que le fidèle ne se laisse donc pas étonner par cette vieille coutume des hommes de mal de railler les gens de bien et les choses bonnes: il est tout simple que leur langue exprime ce qu'ils ont dans le cœur. Mais qu'il soit reconnaissant de la grâce que Dieu lui a faite en l'unissant à son Eglise dont l'empire est si grand, si étendu, si plein de gloire, même aux yeux du monde, que les mondains eux-mêmes ambitionneraient l'honneur de lui appartenir, s'ils le pouvaient sans renoncer à leurs désordres et à leurs passions.

§ 3. *Le troisième devoir sera de se réjouir au fond du cœur des nouvelles gloires de la sainte Vierge et du lustre qui en rejaillira sur l'Eglise.*

Tout chrétien est tenu d'être rempli de respect, de reconnaissance et d'amour pour la Vierge Marie Mère de Dieu. Tout fils est en outre naturellement porté à *se réjouir de l'exaltation de sa mère*, et la Mère de Dieu est aussi la Mère de tous les chrétiens. Leur joie ne saurait donc être trop grande de voir un quatrième et plus précieux joyau ajouté à la couronne de gloire qui ceint la tête de la Vierge, par l'acte qui la déclarera conçue sans la tache du péché originel.

Et puisque l'Eglise acquerra elle-même une nouvelle gloire par la soumission sincère de tant de millions de catholiques de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout pays, courbant respectueusement leurs fronts devant son oracle, à la face d'un monde corrompu qui ne cesse de répéter que sa dernière heure a sonné, tout chrétien, révérant l'Eglise comme sa mère, *devra se réjouir aussi de ce nouveau triomphe.*

LA FÊTE

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE

A ROME, LE 8 DÉCEMBRE 1854.

Un supplément du *Journal de Rome*, du 9 décembre, contient, sous le titre que nous venons de traduire, l'article suivant :

« Un grand évènement que béniront tous les siècles à venir, s'est accompli dans la matinée du 8 décembre 1854, dans la basilique Vaticane. Le souverain Pontife de l'Eglise catholique, Pie IX, a enfin défini comme dogme de foi, suivant l'ardent désir des Evêques et des fidèles confiés à leurs soins, ce qui était depuis des siècles la croyance pieuse et universelle sur l'Immaculée Conception de la très-sainte Marie. L'aurore de ce jour, bien que la veille la pluie tombât avec abondance, brillait pure et sereine comme en un beau jour du printemps. Et Rome qui, à cause de sa dévotion sans bornes à Marie, attendait avec plus d'anxiété que toute autre ville l'oracle du Vatican, était en mouvement dès les premières lueurs du jour et faisait déjà éclater son allégresse. Les citoyens de toutes les classes, unis à une foule extraordinaire d'étrangers accourus de toutes parts, se dirigeaient vers le Vatican. Tous voulaient assister à la cérémonie solennelle et entendre ce qu'on doit croire fermement sur l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu,

que les Pères de l'Eglise appellent un prodige d'innocence, de pureté, l'intégrité même, toute remplie de grâce et de gloire, et que le pieux fidèle invoque en employant les propres prières de l'Eglise comme pleine de grâce, reine des anges et des hommes, dispensatrice des dons célestes, l'espérance et le secours de tous au milieu des tempêtes et des agitations de la vie.

« Vers les huit heures et demie, tous les Cardinaux, les Archevêques et les Evêques, revêtus de leurs habits pontificaux, étaient réunis avec les divers colléges de la Prélature, à la chapelle Sixtine. Et on ne voyait pas dans cette assemblée que les Cardinaux et les Prélats dont Rome est la résidence habituelle, il s'y trouvait des Cardinaux, des Archevêques et des Evêques de toutes les parties du monde, des divers Etats d'Italie, des Etats autrichiens, de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, des Espagnes et du Portugal; des Archevêques et des Evêques de la Hollande, de la Grèce, de la Bavière, de la Prusse et des autres pays germaniques, et d'autres encore qui ont traversé l'Océan, qui arrivent de la Chine, de l'Amérique et jusque du fond de l'Océanie, tous accourant au centre de l'unité catholique, pour entendre la voix du successeur de Pierre.

« Lorsque le souverain Pontife, arrivé dans la chapelle, eut revêtu ses habits pontificaux, la procession se mit en marche pour descendre, par l'escalier royal, dans la basilique du Vatican. Au premier rang marchaient le prédicateur apostolique et le confesseur de la maison pontificale, suivis des procureurs généraux des ordres religieux, des *bussolanti*, des chapelains ordinaires, des coureurs pontificaux et des aides-camériers. Venaient ensuite les clercs secrets et les chapelains secrets honoraires, les avocats consistoriaux, les camériers d'honneur et les chantres pontificaux. Après eux marchaient les abbréviateurs du parc majeur, les votants de *segnatura*, les clercs de la chambre, les auditeurs de la Rote et le maître du saint hospice. Venait ensuite la croix, porté par un auditeur de la Rote, au milieu de sept prélats portants des chandeliers avec des cierges allumés, à la suite de la croix marchaient le sous-diacre latin, le diacre et le sous-diacre grec, les pénitenciers de Saint-Pierre, les

Evêques, les Archevêques, et les Cardinaux. Enfin, sous le dais, se trouvait le souverain Pontife, que suivaient immédiatement, avant la magistrature romaine, le vice-camerlingue de la sainte Eglise, les deux Cardinaux-diacres assistants et le Cardinal-diacre qui devaient assister le Pontife dans la célébration de la messe solennelle; venaient ensuite le doyen de la Rote, l'auditeur de la chambre, le majordome, le maître de la chambre, le régent de la chancellerie et les procureurs apostoliques.

« Pendant la procession on chanta les litanies des Saints, qui finirent au moment où le Pontife entra dans la basilique. Après la récitation des prières prescrites, le Saint-Père alla adorer le Très-Saint-Sacrement; de là il se rendit, toujours accompagné de la procession, à l'autel papal et de son trône, placé du côté de l'épître, il admit à l'obédience les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques et les pénitenciers. Tous les Archevêques présents à la cérémonie, et qui n'étaient pas encore « assistants au trône, » furent déclarés tels par la volonté expresse du souverain Pontife, et dès lors les douze plus anciens Archevêques se placèrent autour du trône pour tout le temps que dura la cérémonie. Après que l'on eut entonné et achevé l'office de Tierce, le Saint-Père revêtit ses habits pour la messe pontificale, ayant pour Evêque assistant S. E. le cardinal Mattei, sous-doyen du Sacré-Collége, pour diacre servant à la messe S. E. le cardinal Antonelli, et pour sous-diacre Mgr Serafini, auditeur de la Rote.

« Après l'Evangile, chanté successivement en latin et en grec, S. E. le cardinal Macchi, en qualité de doyen du Sacré-Collége, accompagné des doyens des Archevêques et des Evêques présents à l'auguste cérémonie, et aussi de l'Archevêque du rite grec et de l'Archevêque du rite arménien, se présenta au pied du trône et adressa en latin ces paroles au souverain Pontife :

« Ce que l'Eglise catholique, très-saint Père, désire ardemment et appelle de tous ses vœux depuis si longtemps, c'est que votre suprême et infaillible jugement porte, sur l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, une décision qui soit pour elle un accroissement de louanges, de gloire et de vénération. Au nom du Sacré-

Collége, des Cardinaux, des Evêques du monde catholique et de tous les fidèles, nous demandons humblement et instamment que les vœux universels de l'Eglise soient accomplis dans cette solennité de la Conception de la bienheureuse Vierge.

« Lors donc que s'offrira l'auguste sacrifice des autels, dans ce temple consacré au prince des Apôtres, et au milieu de cette réunion solennelle du Sacré-Collége, des Evêques et du peuple, daignez, très-saint Père, élever votre voix apostolique et prononcer ce décret dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie, qui sera un sujet de joie pour le Ciel et de la plus vive allégresse pour la terre. »

« Le Pontife répondit à ces paroles qu'il accueillait volontiers la prière du Sacré-Collége, de l'épiscopat et des fidèles, mais que pour l'exaucer il fallait d'abord invoquer l'assistance du Saint-Esprit. Aussitôt on entonna le *Veni Creator*, et le chant improvisé de cet hymne fut exécuté non-seulement par les chantres de la chapelle papale, mais par tout le peuple accouru en foule. Animé de la foi la plus ardente et d'amour envers Celle que toutes les nations appellent bienheureuse, chacun appelait les lumières du Ciel sur le souverain Pontife, prêt à rendre du haut de la chaire de Pierre une décision qui allait faire immédiatement courber avec respect le front de tous les catholiques fidèles répandus sur toute la terre, malgré toute diversité de langage, de législation, de mœurs et de climats.

« Après le chant de l'hymne, Sa Sainteté, au milieu d'un profond silence, lut à haute voix le décret, et avec une telle émotion que souvent la lecture en fut quelques instants suspendue. Chacun de ceux qui assistaient à ce grand acte partageait l'émotion du Pontife.

« Dans ce décret, le souverain Pontife a solennellement défini :

« QUE C'EST UN DOGME DE FOI QUE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, DÈS LE PREMIER INSTANT DE SA CONCEPTION, PAR UN PRIVILÉGE ET UNE GRACE SPÉCIALE DE DIEU, EN VERTU DES MÉRITES DE JÉSUS-CHRIST, SAUVEUR DU GENRE HUMAIN, A ÉTÉ PRÉSERVÉE DE TOUTE TACHE DE LA FAUTE ORIGINELLE.

« Telle est la solennelle définition dogmatique pour laquelle le Saint-Siége apostolique a reçu tant de prières et consulté tout l'épiscopat catholique; la définition solennelle que tant d'Evêques accourus pour l'entendre dans la joie, annonceront à leurs fidèles en retournant chacun dans leurs diocèses.

« Après la lecture du décret, S. E. le Cardinal-doyen revint au pied du trône, rendant grâces au Saint-Père d'avoir, par son autorité apostolique, défini le dogme de l'Immaculée Conception, et le priant de vouloir bien publier la Bulle relative à cette définition dogmatique. Les protonotaires apostoliques se présentèrent ensuite, et le promoteur de la foi, Mgr Frattini, en qualité d'avocat consistorial fit l'instance pour que l'on procédât à la rédaction du procès-verbal de cet acte solennel. Sa Saintété donna son consentement, et le doyen des protonotaires apostoliques dit qu'ainsi serait fait.

« Cependant le canon du château Saint-Ange annonce à toute la cité la promulgation du décret, et ses coups multipliés semblent vouloir faire arriver jusqu'aux contrées lointaines la nouvelle de ce grand évènement. Toutes les cloches des tours de Rome sonnent à toute volée, et les habitants, pour manifester leur allégresse, ornent leurs fenêtres et leurs balcons de tapisseries et de tentures.

« Après la Messe pontificale, à laquelle assistaient, dans des tribunes réservées, S. A. R. la princesse de Saxe, le corps diplomatique, le corps d'officiers de l'armée française d'occupation, puis, à la place qui leur avait été marquée, le secrétaire et les consulteurs spéciaux de la Congrégation extraordinaire de l'Immaculée Conception, et enfin une multitude telle que, depuis bien des lustres, on n'en a jamais vu dans le temple le plus vaste du monde, on chanta le *Te Deum* en actions de grâces. Le souverain Pontife, qu'accompagnaient les voix des Cardinaux, des Archevêques et des Evêques, chantait un verset auquel le peuple répondait par le verset suivant. L'émotion était universelle.

« Le Saint-Père, porté sur la *sedia gestatoria*, s'est ensuite rendu processionnellement à la chapelle de Sixte IV, dite communément chapelle du chœur du Révérendissime Chapitre du Vatican, et y a fait solennellement le couronnement de l'image de la Vierge réprésentant la Conception,

la couronne était d'or et enrichie de pierres précieuses. Puis Sa Sainteté est passée dans la chapelle dite *della Pietà*, pour y quitter les vêtements pontificaux, et là le Saint-Père a reçu les actions de grâces du T. R. P. général de l'ordre des Frères-Mineurs de l'Observance et des Frères-Mineurs Réformés, pour avoir défini sur la Conception de la Vierge ce que les Pères Franciscains ont toujours enseigné. Sa Sainteté est ensuite rentree dans ses appartements.

Dans la soirée de cette solennité glorieuse, Rome offrait un magnifique spectacle. Toutes les maisons, depuis le palais du grand seigneur jusqu'à la mansarde du pauvre, étaient resplendissantes de lumières. La municipalité avait fait illuminer la coupole de Saint-Pierre et les palais du Capitole, où deux orchestres exécutèrent, jusque fort avant dans la nuit, des morceaux choisis, aux applaudissements de la foule. Par les soins des mêmes magistrats, il y eut, en l'honneur de l'Immaculée Conception, dans la salle des conservateurs, une réunion académique où S. E. le Cardinal Wiseman prononça un éloquent discours, en présence d'un nombreux concours de Cardinaux, d'Evêques, de prélats et d'autres personnages.

« Rome, en ce jour si solennel, a montré de la manière la plus éclatante quelle est sa dévotion pour la très-sainte Vierge ; et les Evêques, en rentrant dans leurs diocèses et en annonçant à leurs peuples ce qu'ils ont entendu de l'oracle du Vatican, pourront aussi leur dire quels honneurs on rend à la Vierge dans la capitale du monde catholique, et si Rome en cette occasion est demeurée au dessous d'Ephèse. L'histoire de l'Eglise marquera parmi les plus mémorables cette journée du 8 décembre 1854, où l'auguste Mère du Sauveur du Monde a reçu de la chaire de vérité un nouveau triomphe »

RÉFLEXIONS

SUR LA FÊTE DU 8 DÉCEMBRE 1854.

Le 21 juin de l'année 431, toute la ville d'Ephèse était dans l'activité et dans l'anxiété. Deux cents et quelques Evêques présidés par le grand saint Cyrille d'Alexandrie, légat du souverain Pontife romain étaient réunis dans l'église de Sainte-Marie. L'objet de cette solennelle assemblée était d'examiner et de condamner les erreurs enseignées par Nestorius, et en particulier sa croyance au sujet de la maternité de la sainte Vierge, à laquelle il refusait le titre de véritable Mère de Dieu. Cette erreur blessait au cœur le peuple chrétien, auquel le titre contesté était particulièrement cher, et c'est pourquoi les habitants de la ville d'Ephèse, réunis autour de l'Assemblée épiscopale, attendaient impatiemment le résultat de ces délibérations. La session dura depuis le matin jusqu'au coucher du soleil ; mais rien ne put lasser la pieuse inquiétude des fidèles. Les uns, dans le sanctuaire de la famille, demandaient avec ferveur que l'hérésiarque Nestorius fût condamné et que Marie fût conservée dans la possession du titre de Mère de Dieu ; les autres, entourant l'église où les Evêques étaient réunis attendaient leur sortie pour connaître plus tôt ce qu'ils auraient prononcé.

Enfin la réunion se termina, et quand on sut que le Concile avait décidé que Marie devait être appelée Mère de Dieu et prononcé l'anathème contre quiconque penserait autrement, tout le peuple fit entendre une immense acclamation de joie. Ce fut un spectacle plein d'émotion ; la tristesse fit place aussitôt à la plus vive allégresse. Toute la ville fut spontanément illuminée et parée de ses ornements de fête : des feux furent allumés sur les places publiques, et les Evêques furent reconduits à leur domicile par une multitude ivre de bonheur qui portait des torches allumées et répandait sur les pas des Pères du Concile des parfums et des fleurs. Voilà le prodige que, au cinquième

siècle, produisit dans une grande cité la foi du peuple chrétien et son amour pour Marie.

Rome vient de voir un spectacle qui ne le cède en rien à celui que nous venons de rappeler. Le dix-neuvième siècle a produit une fête qui n'honore pas moins la foi de ses enfants et leur piété pour la Reine des cieux. Le nombre des Evêques rassemblés à Rome le 8 décembre 1854 était le même qu'à Ephèse. L'objet de leur réunion était aussi la proclamation d'un des plus glorieux priviléges de Marie, de celui qui est le fondement de tous les autres et sans lequel le titre même de Mère de Dieu ne lui eût pas été sans doute conféré par le Très-Haut. Comment Dieu aurait-il choisi pour sa mère une créature qui eût pu être pour un seul instant la sujette de Satan et la fille du péché? Non moins cher au peuple chrétien, le titre dont on vient d'assurer la possession à la Reine des vierges était, depuis le berceau de l'Eglise, l'objet de la croyance universelle, et tous les siècles avaient soupiré après l'oracle qui en proclamerait l'irréfragable vérité. Comme à Ephèse, tout le peuple chrétien était dans l'attente et l'anxiété, demandant à Dieu que ses vœux fussent entendus et que Marie fût proclamée sans souillure et sans tache et immaculée dans sa Conception. Mais plus heureux que le pape saint Célestin, Pie IX pouvait présider lui-même l'assemblée de ses frères les Cardinaux, les Patriarches, les Archevêques et les Evêques de toute la terre. Il n'avait point à frapper un de ses frères dans l'épiscopat, et l'orgueilleux Nestorius n'avait point d'émule dans l'auguste assemblée de Rome. La gloire de Marie n'avait à se défendre contre personne, et dans cette victoire éclatante remportée par la Reine des cieux, il n'y a de vaincu que l'impiété : l'enfer seul a frémi ; l'Eglise tout entière a battu des mains, et le dogme proclamé le 8 décembre dans la basilique du Prince des apôtres par le Vicaire de Jésus-christ, était proclamé d'avance par la voix de tous les Evêques et par les prières et les supplications ardentes de tous les enfants fidèles de l'Eglise universelle.

Décrivons donc, autant que la chose est possible, une fête que tant de saints ont désirée, que tant de siècles ont appelée de leurs vœux, que tant de Pontifes ont désiré donner à l'Eglise, et que le Seigneur, dans son infinie misé-

ricorde, avait voulu réserver à nos temps malheureux, comme leur espérance et leur ressource. La fête de Rome est la fête du monde entier : elle est présidée par l'auguste Chef de l'Eglise. Deux cents Evêques, venus de tous les coins du monde, jusque des régions lointaines de la Chine, des déserts de l'Amérique, des îles les plus reculées de l'Océan, forment la cour du Vicaire de Jésus-Christ et l'entourent comme une couronne brillante; deux ou trois cents prélats de tous les rangs, de tous les titres, de tous les costumes, lui servent de cortége d'honneur. Qu'il est beau de voir descendre par le grand escalier de Constantin cette magnifique, cette incomparable procession! quelle variété, quelle richesse dans les ornements sacrés! Six Cardinaux-évêques, trente-sept Cardinaux-prêtres, onze Cardinaux-diacres, un patriarche de l'Orient, quarante-deux Archevêques, cent Evêques, de tous les rites, de tous les pays du monde, marchent sur deux files majestueuses, revêtus de la chappe et la mître en tête. Le Vicaire de Jésus-Christ les suit dans toute la splendeur de ses ornements pontificaux! Le chant des litanies des Saints, commencé dans la chapelle Sixtine, se poursuit à travers la salle royale, l'escalier de Constantin, le péristyle et la grande nef de la basilique. Une foule immense se presse pour voir la marche des pasteurs de l'Eglise et pour recevoir la bénédiction de son Chef suprême, qui s'avance recueilli, priant, et la joie sur les lèvres et dans les yeux. Arrivée devant la chapelle du Saint-Sacrement, la procession s'arrête, et après avoir adoré Dieu caché dans le tabernacle, le Pape couronne le chant des litanies par l'oraison sacrée; puis le cortège se remet en marche vers l'autel de la Confession, tout resplendissant de tiares et de mîtres précieuses, de la croix et de chandeliers d'or, de reliquaires, de fleurs et de lumières. Il passe devant la statue antique du premier Pape, de celui qui reçut de Jésus-Christ même le gouvernement de la sainte Eglise, de Pierre, le pêcheur de Galilée, devenu le Pontife souverain, le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de l'Eglise universelle; et ce premier Pape, dont la tête porte la triple couronne, dont les épaules sont chargées de la chappe d'or et qui tient au doigt l'anneau du pêcheur, semble saluer son 259e successeur, le Pape Pie IX, glorieusement régnant, héritier de son autorité

et de ses vertus. Le collége des saints Apôtres se retrouve et se reconnaît dans les deux cents Evêques qui suivent leur pasteur suprême, et le clergé et les fidèles qui remplissent l'immense basilique sont l'image fidèle de la primitive Eglise. Ainsi, à Jérusalem, les Apôtres se réunirent sous la présidence de Pierre et le Saint-Esprit était au milieu d'eux

Quand le souverain Pontife est assis sur son trône, les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques et les Prélats vont tour à tour lui rendre l'obédience et baiser son pied sacré ou sa main, où brille l'anneau pastoral. C'est l'Eglise entière qui vient vénérer son chef auguste, celui d'où découle toute juridiction et toute autorité spirituelle, celui qui siége dans la chaire de Pierre et qui paît les pasteurs et les brebis. La Chine lui a envoyé un de ses vicaires apostoliques; l'Amérique plusieurs de ses Archevêques et de ses Evêques; les îles perdues au fond de l'Océan y ont leurs représentants. L'Europe y a député la plus grande partie de ses pasteurs. Rome y compte 60 Evêques, dont 30 princes de l'Eglise; les Etats pontificaux, la France, l'Autriche, l'Espagne, les Deux-Siciles, le Piémont, la Belgique, la Bavière, toutes les puissances catholiques y sont confondues dans le même respect et dans le même amour. L'Angleterre luthérienne, la Prusse évangélique, la calviniste Hollande y ont les chefs de leur jeune hiérarchie. Les empires, les royaumes, les républiques s'y donnent la main; et quand ces deux cents Evêques ont pris place sur leurs siéges, ayant derrière eux un nombre infini de prélats inférieurs, de généraux d'ordres, de prêtres, de religieux et de fidèles, et à leur tête le souverain Pontife romain, ne peut-on pas dire que l'Eglise universelle est présente? Qu'y manque-t-il? Un Evêque de Russie. Le monde entier est là pour fêter le triomphe de la Reine des Cieux. L'empire de l'autocrate, de celui qui prétend par excellence au titre d'orthodoxe, est le seul qui n'ait aucun Evêque dans cette assemblée venue des quatre coins du monde et formée de tous les rites catholiques. Espérons que Celle dont l'Ecriture chante qu'elle est *forte comme une armée rangée en bataille*, s'en souviendra au jour des grands combats.

Le chant de Tierce est terminé; l'obédience est finie; et, si nous osons employer ce terme, l'assemblée a pris cet

aspect qu'on admire dans les vieilles peintures et les vieilles gravures où sont représentées les assemblées du Concile de Trente et les autres grandes assises de la sainte Eglise catholique, mais avec cette majesté de plus et ce caractère plus grandiose qu'imprime la présence de l'auguste et suprême pasteur. Le saint sacrifice va commencer et le grand-prêtre de la loi universelle s'avance vers l'autel pour immoler la victime adorable. Nous ne voulons point décrire la beauté des cérémonies, l'harmonieuse mélodie des chants consacrés par les siècles, et tous ces rites si grands, si splendides, que revêt la sainte fonction célébrée par le Pontife suprême : ce tableau nous entraînerait trop loin, et nous avons hâte d'arriver au moment solennel, à la lecture du décret en l'honneur duquel toute cette pompe s'est déployée, tous les Evêques sont venus de si loin, et qui doit assurer à Marie le plus glorieux de ses priviléges et le plus pur de ses mystères.

L'Evangile a été chanté dans les deux langues consacrées par la sainte liturgie et dans les deux rites prescrits pour la messe papale. C'est le moment si impatiemment attendu et l'heure marquée de toute éternité dans les décrets de la miséricorde du Très-Haut : tous les yeux sont tournés vers le trône du Pontife suprême ; un silence solennel s'est fait dans l'immense assemblée ; tous les cœurs s'élèvent vers le Ciel. L'Eglise universelle députe vers le trône du Vicaire de Jésus-Christ cinq de ses pasteurs pour le prier de satisfaire enfin à la dévotion du peuple chrétien et de définir que la croyance à l'Immaculée Conception de Marie est un article de la foi catholique. S. E. le Cardinal doyen du Sacré-Collége, accompagné du patriarche d'Alexandrie, de l'Archevêque grec, d'un Archevêque et d'un Evêque latins, est chargé de porter au trône pontifical l'expression du vœu de l'Eglise et de lui adresser ses instantes prières. Le Vicaire de Jésus-Christ écoute une supplique aussi agréable à son cœur, aussi conforme au vœu de sa propre piété, et il déclare qu'il veut encore une fois invoquer les lumières de l'Esprit saint et consulter la volonté divine. Il se met à genoux sans quitter le trône ; toute l'Eglise se prosterne avec lui et il entonne le *Veni Creator*, dont le chant est poursuivi par le clergé et par la foule immense des fidèles. Dans la vaste basilique une

prière unanime, ardente, sort de toutes les lèvres et une supplication toute-puissante monte vers le trône de Dieu. L'hymne terminée, le Vicaire de Jésus-Christ se relève et chante l'oraison; puis, en présence de toute l'Eglise catholique, représentée par 54 Cardinaux, par un Patriarche, par 42 Archevêques et par 100 Evêques, par 2 ou 300 prélats inférieurs, par plusieurs milliers de prêtres et de religieux de tous les rites, de toutes les contrées, de tous les ordres et de tous les costumes, et d'au moins 50,000 fidèles de toutes les conditions, de tous les pays; la mître en tête et dans l'attitude du docteur suprême, chargé d'interpréter les sentences et les traditions et de prononcer les oracles de la foi, il commence la lecture du décret de cette voix grave, sonore, douce et majestueuse qui donne à sa parole un charme indéfinissable. Après l'invocation à la très-sainte Trinité, aux apôtres Pierre et Paul, au moment où il arrive au passage concernant l'Immaculée Conception, sa voix s'attendrit, des larmes montent à ses yeux, et lorsqu'il prononce les mots sacramentels *definimus, decretamus, et confirmamus*, son émotion, les pleurs lui coupent la parole, et il est obligé de s'arrêter et d'essuyer le ruisseau de larmes qui s'échappe de ses yeux. Cependant on voit qu'il fait un effort suprême pour dominer son émotion, et il reprend alors la lecture, de cette voix ferme et pleine d'autorité qui convient au juge de la foi. Son cœur monte à ses lèvres et on ne sait s'il prêche ou s'il lit, tant sa voix est animée, pleine de mouvement, et l'on sent que le Père de la Chrétienté, le fils dévoué de Marie, le suprême pasteur de l'Eglise et le juge infaillible de la foi parlent ensemble, ou plutôt que c'est l'Esprit divin qui parle par sa bouche et qui mêle à l'oracle du docteur de la vérité les sentiments d'un cœur tendrement dévoué à Marie. Son émotion recommence lorsque, après avoir déclaré que la croyance à l'Immaculée Conception a été de tout temps la croyance de l'Eglise catholique, que par conséquent elle doit être professée par tous ses enfants, et avoir établi les peines qu'encourraient ceux qui seraient assez téméraires pour la contredire, il revient à parler des grâces qu'il reconnaît lui-même devoir à la très-sainte Mère de Dieu, des espérances qu'il fonde sur sa protection pour le soulagement des maux de la société

et de l'Eglise, et du bonheur qu'il éprouve à rehausser la gloire de Celle qu'il a toujours tant aimée et d'où émanent tous les biens et tous les dons d'en haut.

Qui pourrait ne pas admirer la manière forte et douce à la fois dont le Vicaire de Jésus-Christ a proclamé l'oracle infaillible qui assure sur le front de notre grande Reine et maîtresse le glorieux diadème d'une conception immaculée ! Oh ! qu'il était beau, Pie IX, versant des larmes d'attendrissement en couronnant sa Mère bien-aimée ! O larmes précieuses, que les Anges ont recueillies et qui brilleront comme des diamants sur la couronne que la Reine des Anges tient en réserve pour le Pontife qui lui a donné une gloire si magnifique ! Qu'ils étaient beaux ces Cardinaux, ces Archevêques et ces Evêques écoutant avec amour le décret qui proclame la grandeur de Marie, recueillant avec respect les paroles qui tombaient des lèvres sacrées du Pontife suprême, et qu'ils vont aller répéter par tout l'univers, aux infidèles de la Chine, aux sauvages de l'Amérique et des îles lointaines, à toutes les langues, à tous les empires, à tous les coins du monde habité ! O Sénat auguste de l'Eglise catholique, que vous étiez heureux d'assister à une aussi belle fête ! Que les fatigues de vos longs voyages, de vos longs travaux étaient surabondamment récompensés par l'éclat ajouté en ce jour au diadème de la Reine de l'Eglise ! Qu'ils seront heureux, vos peuples fidèles, quand ils recueilleront de vos lèvres les paroles que vous avez recueillies vous-mêmes des lèvres infaillibles du souverain Pasteur, et que vous leur direz : Nous étions là, nous avons vu, nous avons entendu ! Cette couronne qui brille au front de notre Mère et de la vôtre, nous avons aidé à la placer ! Qu'il était beau tout ce clergé de tous les rangs inférieurs de la hiérarchie, s'unissant à ses Evêques pour saluer le décret et s'apprêtant à aller le proclamer jusque dans les lieux les plus reculés, dans les missions les plus lointaines, dans les chaires des grandes cités et des plus humbles hameaux ! Et vous, fidèles de tout rang, de tout sexe et de toute condition, qui remplissiez l'Eglise immense du prince des apôtres, avez-vous jamais vu plus haute expression de l'unité catholique ? Oh ! qu'elle était belle ! qu'elle était agréable au Seigneur cette assemblée innombrable où ne battait qu'un

cœur pour aimer Marie, où ne s'ouvrait qu'une bouche, d'abord pour demander les lumières de l'Esprit saint en union avec le Saint-Père, les Evêques et le clergé, ensuite pour remercier Dieu et saluer Marie couronnée du diadème de l'Immaculée Conception ; car c'est là un des caractères les plus touchants et les plus catholiques de cette admirable fête ! A peine sortie des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ, l'invocation à l'Esprit de lumière et d'amour s'est trouvée sur toutes les lèvres, et on eût dit qu'une seule voix, une voix composée de cinquante mille voix, montait au ciel. De même, le *Te Deum*, à peine entonné par le Pontife suprême, a couru la basilique entière, et c'était un hymne infini de remerciement et de reconnaissance, une immense, une universelle acclamation au glorieux privilége de Marie. Prière ardente, unanime, que les salves de l'artillerie et les volées des cloches de la ville emportaient au ciel et déposaient au pied du trône de la Vierge immaculée

Mais cette couronne brillante que la parole du Vicaire de Jésus-Christ vient de poser sur la tête bénie de notre Reine et de notre maîtresse, n'y aura-t-il pas un signe matériel qui la symbolisera et en transmettra la mémoire aux générations futures ? Pie IX y a pensé. Une couronne de l'or le plus fin, enrichie des pierres les plus précieuses, ira décorer la tête de la Vierge immaculée que l'art de la mosaïque a représentée *in œternum* au-dessus du maître-autel de la chapelle des Chanoines. Après le *Te Deum*, ce diadème éclatant est béni par le Pape sur l'autel même de la Confession, et le souverain Pontife, précédé de son magnifique et imposant cortége, va processionnellement porter à la Madone vénérée le diadème préparé par la piété de l'insigne Chapitre de Saint-Pierre. De ses mains sacrées il dépose la précieuse couronne sur le front de l'auguste Souveraine du ciel et de la terre, de la glorieuse Reine de l'Eglise, en présence de toute la cour de l'Eglise militante, en présence aussi de toute la cour de l'Eglise triomphante ; car, il n'est pas permis d'en douter, les Anges assistaient à cette fête, où celle qu'ils avaient, il y a dix-huit siècles et demi, saluée par ces mots : *Ave Maria, gratia plena*, est aujourd'hui saluée par ces autres : *Ave Maria, sine labe originali concepta!* double salutation qui n'en est qu'une, car la dernière est le déve-

loppement, le couronnement de la première. Régnez donc à jamais, ô glorieuse princesse, ô Mère bien-aimée, couronnée doublement au ciel par votre Fils qui est Dieu, sur la terre par le Vicaire de votre Fils, qui est le Pape Pie IX, par l'Eglise universelle et par tout le peuple chrétien.

Nous pourrions désormais quitter la Basilique de Saint-Pierre, où la cérémonie achevée a été, pour ainsi dire, transmise à la postérité dans un signe visible et qui ne périra point; mais il faut auparavant signaler deux ou trois incidents qui ont touché singulièrement les rares personnes qui en ont été les témoins. Voyez-vous, à huit heures et demie du matin, cette chaise à porteurs qui s'avance vers la Confession, portée par les serviteurs mêmes du Saint-Père, au costume rouge et éclatant? Ils marchent avec précaution et respect: c'est qu'ils conduisent à la fête un saint, un savant Evêque, appelé par le Saint-Père, saisi en voyage par la maladie, et qui a voulu braver les fatigues d'une longue route et les dangers d'une mer agitée, et qui ne connaît plus les tempêtes, les approches mêmes de la mort pour se rendre à Rome, pour poser sa pierre au diadème de la Reine des Cieux, pour entendre proclamer ce dogme appelé par ses vœux ardents, par ses ferventes prières, par ses votes de docteur et d'Evêque. Il entend sortir de la bouche infaillible de Pierre, parlant dans Pie IX, cet oracle désiré, et il se retire alors content, joyeux: il peut mourir; il a vu le triomphe de sa mère bien-aimée sur la terre: lui aussi, il a gagné sa bataille; il ne lui a pas fallu un courage moins héroïque qu'à ce général que tout l'univers saluait naguère de ses éloges et de ses regrets. Au sortir de l'Eglise, un de ses paroissiens le rencontre et lui exprime la joie de le voir: «Et moi aussi, répond le pieux et doux prélat, je suis content, j'ai vu ce que je désirais tant, et je suis venu mourir ici.»

Et ce vénérable vieillard, tout vêtu de blanc, qui marche soutenu par deux personnes et va s'asseoir au milieu du sénat des Cardinaux, quel est-il? que vient-il faire dans cette assemblée, lui écrasé par les années, se traînant à peine? C'est un prince de l'Eglise, cher aux pauvres, dont il est la providence, quoique pauvre lui-même; l'ami de Grégoire XVI, l'ornement par ses vertus du Sacré-Collége:

c'est le cardinal Bianchi ; il a voulu se traîner à la fête, entendre la lecture du décret qui comble ses vœux, assister au triomphe de la Reine de l'Eglise, et après qu'il a entendu proclamer par le Vicaire de Jésus-Christ le dogme si cher à son cœur de religieux et de cardinal, il se retire, appuyé sur les bras qui lui servent de soutien, et sans doute qu'il répète dans son cœur le cantique du saint vieillard qui venait de voir le Sauveur : *Nunc dimittis servum...*

Puis, pendant que le souverain Pontife se dépouille des ornements sacrés, voici venir deux religieux, deux chefs de la grande et sainte famille du séraphique saint François, le général des Conventuels et le général des Observantins. L'un tient une branche de lis d'or ; l'autre une branche de lis d'argent ; ils les présentent au Saint-Père, en le priant de les recevoir comme un faible hommage de la reconnaissance de la famille franciscaine, pour la gloire nouvelle qu'il vient de donner à la Mère des chrétiens, à la patronne spéciale de leur Institut séculaire, pour la consécration définitive et infaillible imprimée à une croyance qui fut toujours le plus cher patrimoine de ses docteurs, de ses écoles et des nombreux Saints et Bienheureux qu'ils ont donnés à l'Eglise triomphante. C'est avec des larmes que ce tribut d'amour est offert par les pieux enfants de saint François ; c'est avec des larmes qu'il est reçu par le souverain Pontife.

Mais il n'y a point, dans l'Eglise catholique, de belle fête si le peuple n'en fait le principal ornement. Nous avons parlé des princes de l'Eglise, de tous les ordres du clergé ; nous avons vu toute la sainte hiérarchie rivaliser d'empressement et d'amour ; mais les fidèles, mais le peuple, quelle part prend-il à cette fête ? C'est à lui qu'il appartient de lui imprimer son vrai caractère. Ses entrailles ont-elles été émues ? Est-ce bien réellement une croyance populaire, universelle, que l'on va définir, et les enfants de l'Eglise sont-ils aussi désireux qu'on le dit de voir décerner à Marie le titre d'Immaculée dans sa Conception ? Ah ! la réponse à cette question, elle est faite, elle est là toute vivante. Voyez cette foule qui, dès sept heures du matin, se dirige vers l'antique basilique du Prince des Apôtres, qui en remplit les vastes nefs et jusqu'aux chapelles ordinairement si solitaires, qui se presse et qui se renouvelle sans cesse. C'est un flux et un reflux

continuel. Les vastes entrées de la basilique ne peuvent suffire à ces milliers de fidèles qui les assiégent et les encombrent. Trente mille personnes, au dire des meilleurs juges, sont ensemble dans l'église, et la foule entrant et s'écoulant sans cesse depuis sept heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, c'est soixante mille personnes au moins qui auront assisté à la fête. Et quel recueillement dans cette foule! Quel air de contentement! De quel cœur elle prie! Comme le *Veni Creator* et le *Te Deum* l'émeuvent, l'agitent, et comme elle chante avec amour, avec foi, ces prières d'invocation et de louange! Et le reste de la population, comme elle remplit les églises de la ville sainte, comme elle se donne du mouvement pour préparer l'illumination qui doit changer la nuit de ce beau jour en un ciel tout parsemé d'étoiles! Comme au son des cloches qui annoncent la consécration du grand acte, elle se prosterne et salue la Vierge sans tache et sans souillure! Que de saints cantiques lui sont adressés dans les couvents, dans les familles, dans le secret des cœurs!

Puis vient le soir, et c'est alors que la foi, que l'allégresse du peuple brille, éclate et que la ville entière devient un temple élevé à Marie. Dès la veille au soir, malgré la pluie, malgré la tempête, des millions de lumières saluent l'aurore du jour qui va paraître; mais le soir de la fête, la ville est littéralement une ville de feu; pas un balcon, pas une fenêtre, pas une lucarne qui n'ait ses lampions. Les grandes artères de la ville, le Corso, la Voie-Papale, Ripetta sont des fleuves lumineux; les places publiques, les monuments et les églises portent des édifices de feux. Le Capitole étincelle et des orchestres en plein air saluent, au nom du peuple romain, le triomphe de la Reine des Cieux, qui est aussi la Reine de l'Eglise et de Rome. Partout des transparents, des images de Marie, des inscriptions en son honneur; partout la devise : *Maria sine labe originali concepta*. Une foule immense sillonne la ville; toute la population est dans la rue, sur les places, à Saint-Pierre surtout, dont la coupole élève dans les airs un diadème étincelant. On dirait qu'une Providence spéciale a veillé pour donner à cette illumination, dont on connaît la grandeur et la beauté, un éclat inaccoutumé. Un nuage noir, le seul qu'il y eût dans le ciel, qui

ait là comme pour rappeler la pluie, la tempête de la veille et de toute la nuit précédente, formait derrière la coupole un fond sombre et noir sur lequel se détachait admirablement cette couronne de feu que la Ville-Eternelle offrait à la Reine de l'univers. O nuit plus belle que le jour! ô pavillons de lumières allumés pour éclairer la fête de notre Mère! ô Reine des Cieux! quelle couronne plus belle peut vous offrir la terre?

DE

et
do
sis
da
de
et
des
l'in
qu
dia
et
da
tu
siè
ch
l'ai

de
de
tra
sel

LETTRE APOSTOLIQUE

DE NOTRE SEIGNEUR TRÈS-SAINT, PIE, PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE, NEUVIÈME DU NOM, SUR LA DÉFINITION DOGMATIQUE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MÈRE DE DIEU.

PIE ÉVÊQUE *

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

Pour qu'il en soit toujours mémoire

Dieu, qui est ineffable, dont les voies sont la miséricorde et la vérité, dont la volonté est la toute-puissance même, dont la sagesse atteint d'une extrémité jusqu'à l'autre irrésistiblement et dispose avec douceur toutes choses, voyant dans sa prescience, de toute éternité, la ruine lamentable de tout le genre humain, suite de la transgression d'Adam, et voulant, dans le secret de son conseil caché dès l'origine des siècles, accomplir par le mystère plus caché encore de l'incarnation du Verbe, l'œuvre primitive de sa bonté, afin que l'homme, poussé dans le mal par la perfidie de l'iniquité diabolique, ne périt pas contre le dessein de sa miséricorde, et que ce qui devait tomber dans le premier Adam fût relevé dans le second par un bonheur plus grand que cette infortune, choisit et prépara, dès le commencement et avant les siècles, une Mère à son Fils unique, pour que d'elle fait chair il naquît dans l'heureuse plénitude des temps, et il aima entre toutes les créatures d'un tel amour, qu'il mit en

* Nous sommes heureux de recevoir à temps la Bulle dogmatique de S. S. Pie IX sur l'Immaculée Conception, pour la placer à la fin de cet opuscule. Trois cents millions de catholiques vont y lire avec transport, dans les deux mondes, la parole de tous les siècles dans celle du successeur de saint Pierre.

elle seule, par une souveraine prédilection, toutes ses complaisances.

L'élevant incomparablement au-dessus de tous les Esprits angéliques et de tous les Saints, il la combla de l'abondance des dons célestes, pris au trésor de la divinité, d'une manière si merveilleuse, que toujours et entièrement pure de toute tache du péché, toute belle et toute parfaite, elle avait en elle la plénitude d'innocence et de sainteté la plus grande que l'on puisse concevoir au-dessous de Dieu et telle que, sauf Dieu, personne ne peut la comprendre. Et certes, il était tout à fait convenable qu'elle brillât toujours des splendeurs de la sainteté la plus parfaite, et qu'entièrement exempte de la tache même de la faute originelle, elle remportât le plus complet triomphe sur l'antique serpent, cette Mère si vénérable à qui Dieu le Père a voulu donner son Fils unique, engendré de son cœur, égal à lui, et qu'il aime comme lui-même, et le donner de telle sorte qu'il est naturellement un seul et même et commun Fils de Dieu le Père et de la Vierge, Elle que le Fils lui-même a choisie pour être substantiellement sa Mère, Elle de laquelle le Saint-Esprit a voulu que par son opération fût conçu et naquît Celui de qui lui-même procède.

Cette innocence originelle de l'Auguste Vierge si parfaitement en harmonie avec son admirable sainteté et avec la dignité sublime de Mère de Dieu, l'Eglise catholique, qui, toujours enseignée par le Saint-Esprit, est la colonne et l'appui de la vérité, agissant comme maîtresse de la doctrine divinement reçue et contenue dans le dépôt de la révélation céleste, n'a jamais cessé de l'expliquer, de la proposer, de la favoriser tous les jours de plus en plus par toutes les voies et par des actes éclatants. Cette doctrine, en vigueur depuis les temps les plus anciens, profondément gravée dans les âmes des fidèles et propagée d'une manière merveilleuse dans tout l'univers catholique par les soins et les efforts des Pontifes sacrés, cette doctrine, l'Eglise elle-même l'a, en effet, très-clairement enseignée lorsqu'elle n'a pas hésité à proposer la Conception de la Vierge à la vénération et au culte public des fidèles. Par cet acte solennel, elle l'a présentée pour être honorée comme extraordinaire, admirable, pleinement différente des commencements du reste des hom-

mes et tout à fait sainte, car l'Eglise ne célèbre par des jours de fêtes que ce qui est saint. Et c'est pourquoi elle a coutume d'employer, soit dans les offices ecclésiastiques, soit dans la liturgie sacrée, les termes mêmes des divines Ecritures parlant de la Sagesse incréée et représentant ses origines éternelles, et d'en faire l'application, l'élection primordiale de cette Vierge, qui, par un seul et même décret, fut résolue avec l'Incarnation de la Sagesse divine.

Toutes ces choses, connues partout des fidèles, montrent suffisamment avec quel soin l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, s'est appliquée à propager cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge; mais cette Eglise, centre de la vérité et de l'unité catholique, dans laquelle seule la religion a été inviolablement gardée et de laquelle il faut que toutes les autres Eglises empruntent la tradition de la foi, a une dignité et une autorité telles qu'il convient d'en rappeler les actes en détail. Elle n'eut jamais plus rien à cœur que de soutenir, de protéger, de promouvoir et de défendre par les voies les plus éclatantes l'Immaculée Conception de la Vierge, son culte et sa doctrine. C'est ce qu'attestent et proclament tant d'actes solennels des Pontifes romains Nos prédécesseurs, à qui, dans la personne du prince des Apôtres, Notre-Seigneur Jésus-Christ a lui-même divinement confié la charge et le pouvoir suprême de paître les agneaux et les brebis, de confirmer leurs frères, de régir et de gouverner l'Eglise universelle.

Nos prédécesseurs, en effet, se firent gloire d'instituer dans l'Eglise romaine, en vertu de leur autorité apostolique, la fête de la Conception avec un office et une messe propres, où la prérogative de l'exemption de la souillure héréditaire était affirmée de la manière la plus claire et la plus manifeste. Ils s'attachèrent de plus à accroître l'éclat de cette fête et à propager par tous les moyens le culte institué, soit en l'enrichissant d'indulgences, soit en autorisant les villes, les provinces, les royaumes, à se placer sous le patronage de la Mère de Dieu, honorée sous le titre de l'Immaculée Conception, soit en approuvant des confréries, des congrégations, des communautés religieuses instituées en l'honneur de la Conception Immaculée, soit en excitant par leurs louanges la piété de ceux qui érigeaient des mo-

nastères, des hôpitaux, des autels, des temples sous ce titre, ou qui s'engageaient sous la foi du serment à défendre énergiquement l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Ils furent surtout heureux d'ordonner que la fête de la Conception fût célébrée dans toute l'Eglise comme celle de la Nativité, et ensuite qu'on la célébrât avec octave dans l'Eglise universelle, puis qu'elle fût mise au rang des fêtes de précepte et saintement observée partout; enfin, que chaque année, le jour consacré à la Conception de la Vierge, il y aurait chapelle pontificale dans Notre basilique patriarcale libérienne. Désirant inculquer chaque jour plus profondément dans les âmes des fidèles cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, exciter leur piété à honorer et à vénérer la Vierge conçue sans péché, ce fut avec une grande joie qu'ils permirent de proclamer la Conception Immaculée de la Vierge dans les litanies de Lorette et dans la préface même de la messe, comme pour établir la loi de la croyance par la loi de la prière. Pour Nous, marchant sur les traces d'un si grand nombre de Nos Prédécesseurs, non-seulement Nous avons reçu et approuvé ce qu'ils ont si sagement et si pieusement établi, mais encore, Nous souvenant de l'institution de Sixte IV, Nous avons revêtu de la sanction de Notre autorité un office propre de l'Immaculée Conception, et à la grande consolation de Notre âme, Nous en avons accordé l'usage à l'Eglise universelle.

Les choses qui appartiennent au culte tiennent étroitement et par un lien intime à l'objet même du culte, et elles ne peuvent se maintenir déterminées et fixes, si cet objet demeure dans un état de doute et d'ambiguité. C'est pourquoi Nos prédécesseurs les Pontifes romains, en mettant tous leurs soins à accroître le culte de la Conception, s'appliquèrent avec sollicitude à en déclarer et à en inculquer l'objet et la doctrine. Ils enseignèrent donc clairement et ouvertement que la fête avait pour objet la Conception de la Vierge, et ils proscrivirent, comme fausse et contraire à l'esprit de l'Eglise, l'opinion de ceux qui pensaient et affirmaient que ce n'est point la Conception, mais la Sanctification que l'Eglise honore. Ils ne crurent pas devoir agir avec plus de ménagement envers ceux qui, pour ruiner la doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge, avaient ima-

giné une distinction entre le premier et le second instant de la Conception, disant que l'Eglise, à la vérité, célèbre la Conception, mais qu'elle n'entend pas l'honorer dans son premier instant ou premier moment. Nos prédécesseurs, en effet, regardèrent comme leur devoir de protéger et de propager avec le plus grand zèle, non-seulement la fête de la Conception de la Bienheureuse Vierge, mais encore la doctrine que la Conception, dès le premier instant, est le véritable objet de ce culte. De là ces paroles tout à fait décisives par lesquelles Notre prédécesseur, Alexandre VII, déclara la véritable intention de l'Eglise « C'est l'ancienne et pieuse croyance des fidèles chrétiens, que l'âme de la Bienheureuse Vierge Marie, dès le premier instant de sa création et de son union au corps, a été, par grâce et privilége spécial de Dieu, et en vue des mérites de Jésus-Christ, son Fils, Rédempteur du genre humain, préservée et exempte du péché originel, et c'est en ce sens qu'ils honorent et célèbrent avec solennité la fête de sa Conception (1). »

Nos prédécesseurs s'attachèrent surtout, avec un soin jaloux et une vigilance extrême, à maintenir inviolable et à l'abri de toute attaque la doctrine de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Non-seulement ils ne souffrirent jamais que cette doctrine fût en aucune façon censurée et outragée; mais allant beaucoup plus loin, ils proclamèrent, par des déclarations formelles et réitérées, que la doctrine en vertu de laquelle Nous confessons l'Immaculée Conception de la Vierge, est pleinement en harmonie avec le culte ecclésiastique ; et que cette doctrine antique et universelle, telle que l'Eglise romaine l'entend, la défend et la propage, est digne à tous égards d'être formulée dans la Sacrée Lithurgie elle-même et dans les solennités de la prière. Non contents de cela, pour que cette doctrine de la Conception Immaculée de la Vierge demeurât inviolable, ils défendirent, sous des peines sévères, de soutenir soit publiquement, soit en particulier, la doctrine contraire, voulant par les coups répétés portés à cette dernière, la faire succomber. Et afin que ces déclarations éclatantes et réitérées ne parussent

(1) Alexandre VII, Const. *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*. 8 décembre 1661.

pas vaines, ils les revêtirent d'une sanction. Notre prédécesseur Alexandre VII, que Nous venons de citer, a rappelé toutes ces choses en ces termes :

« Considérant que la sainte Eglise romaine célèbre solennellement la fête de la Conception de Marie sans tache et toujours Vierge, et qu'autrefois Elle avait ordonné un office propre sur ce mystère, selon la pieuse et dévote disposition de notre prédécesseur Sixte IV ; voulant à Notre tour favoriser cette louable dévotion, ainsi que la fête et le culte qui en est l'expression, lequel n'a jamais changé dans l'Eglise romaine depuis qu'il a été institué, et désirant, à l'exemple des Pontifes romains Nos prédécesseurs, protéger et favoriser cette piété et cette dévotion qui consistent à honorer et célébrer la Bienheureuse Vierge comme ayant été, par l'action du Saint-Esprit, préservée du péché originel ; enfin, pour conserver le troupeau du Christ dans l'unité d'esprit et dans le lien de la paix, pour éteindre les dissensions et faire disparaître les scandales ; sur les instances et les prières des Evêques susnommés, unis aux chapitres de leurs Eglises, ainsi que sur les instances et les prières du Roi Philippe et de ses royaumes, Nous renouvelons les constitutions et les décrets que les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, et spécialement Sixte IV, Paul V et Grégoire XV ont portés en faveur du sentiment qui affirme que l'âme de la Bienheureuse Vierge Marie, dans sa création et dans son union avec le corps, a été pourvue de la grâce du Saint-Esprit et préservée du péche originel, et aussi en faveur de la fête et du culte de la Conception de la même Vierge, Mère de Dieu, lesquels lui sont offerts comme il est dit plus haut dans le sens de cette doctrine, et Nous commandons que l'on garde lesdites constitutions et décrets sous les peines et censures qui y sont spécifiées.

« En outre, quant à tous et à chacun de ceux qui cherchent à interpréter ces constitutions et décrets de manière à diminuer la faveur qui en résulte pour la doctrine en question, et pour la fête ou le culte rendu dans le sens de cette doctrine, ou qui s'efforcent de mettre en discussion cette doctrine ou ce culte, ou d'en faire l'objet de leurs attaques, soit directement, soit indirectement, même sous le prétexte d'examiner si cette doctrine peut être définie, de commenter

ou d'interpréter l'Ecriture sacrée, ou les Saints Pères, ou les Docteurs; tous ceux, en un mot, qui auraient l'audace, par quelque motif que ce puisse être et de quelque façon que ce soit, de parler, de prêcher, de traiter, de disputer contre elle, par écrit ou de vive voix, en déterminant ceci ou cela, en affirmant, en faisant valoir des arguments ou en laissant sans solution les arguments allégués, ou quel que puisse être le moyen employé dans le même but; quant à tous ceux-là, outre les peines et censures contenues dans les constitutions de Sixte IV, auxquelles Nous entendons les soumettre et les soumettons par les présentes, Nous voulons que, par ce seul fait et sans autre déclaration, ils soient privés du pouvoir de prêcher, de professer ou d'enseigner et d'interpréter, ainsi que de toute voix active ou passive dans toute élection: ils seront donc *ipso facto*, et sans autre déclaration, frappés à perpétuité d'incapacité de prêcher, professer, enseigner et interpréter, et ils ne pourront être absous ou dispensés de ces peines que par Nous-mêmes ou par nos successeurs; et Nous entendons les soumettre encore aux autres peines que Nous ou les Pontifes romains Nos successeurs pourront leur infliger, comme Nous les y soumettons par les présentes, renouvelant les constitutions ou décrets ci-dessus rappelés de Paul V et de Grégoire XV. »

« Quant aux livres dans lesquels la doctrine susdite, la fête ou le culte rendu dans le sens de cette doctrine, se trouverait révoquée en doute, ou dans lesquels, en quelque manière que ce soit, quelque chose serait écrit contre elle, ou qui contiendraient des discours, disputes ou traités destinés à la combattre, Nous prohibons tous ceux qui ont été publiés postérieurement au décret cité de Paul V ou qui seraient publiés à l'avenir, et cela sous les peines et censures spécifiées à l'index des livres prohibés, et Nous commandons et voulons qu'ils soient tenus et considérés comme expressément prohibés *ipso facto* et sans autre déclaration. »

Tout le monde sait avec quel zèle cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu a été professée, soutenue et défendue par les ordres religieux les plus illustres, par les académies de théologie les plus célèbres et par les docteurs les plus versés dans la science sacrée. Tout le monde sait également combien les Evêques ont toujours

été jaloux, et même dans les assemblées ecclésiastiques, de déclarer ouvertement et publiquement que la Très-Sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, par les mérites du Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ, n'a jamais été soumise au péché originel, mais qu'elle a été entièrement préservée de la souillure originelle, et de la sorte rachetée d'une façon plus admirable. A toutes ces autorités se joint l'autorité la plus grave et la plus élevée, celle du Concile de Trente; en formulant le décret dogmatique sur le péché originel, où, conformément aux témoignages des Saintes Ecritures, des Saints Pères et des plus accrédités Conciles, il a établi et défini que tous les hommes naissent souillés par la faute originelle, le Concile a déclaré solennellement qu'il n'était pas dans son intention de comprendre dans ce décret et dans cette généralité de sa définition la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu. Par cette déclaration, les Pères de Trente ont montré, autant que les temps et les circonstances le rendaient opportun, que la Bienheureuse Vierge Marie a été exempte de la tache originelle, et ils ont ainsi exprimé clairement que rien dans les divines lettres, rien dans la tradition ni dans l'autorité des Pères, ne peut être valablement allégué qui, en quelque manière que ce soit, porte atteinte à cette grande prérogative de la Vierge.

Et, en effet, de célèbres monuments de la vénérable antiquité, tant de l'Eglise orientale que de l'Eglise occidentale, prouvent avec évidence que cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Très-Bienheureuse Vierge Marie, qui a été d'une manière si éclatante expliquée, déclarée et confirmée chaque jour davantage, qui s'est propagée d'une façon merveilleuse chez tous les peuples et parmi toutes les nations du monde catholique, avec le ferme assentiment de l'Eglise, par son enseignement, son zèle, sa science et sa sagesse, a toujours été professée dans l'Eglise comme reçue de main en main de nos pères et revêtue du caractère de doctrine révélée. Car l'Eglise du Christ, vigilante gardienne et protectrice des dogmes qui lui sont confiés, n'y change rien, n'en diminue rien, n'y ajoute rien; mais traitant avec une attention scrupuleuse, avec fidélité et avec sagesse les choses anciennes, s'il en est que l'antiquité ait ébauchées et que la foi des Pères ait indiquées, elle s'étudie à les dégager, à les mettre

en lumière, de telle sorte que ces antiques dogmes de la doctrine céleste prennent l'évidence, l'éclat, la netteté, tout en gardant leur plénitude, leur intégrité, leur propriété, et qu'ils se développent, mais seulement dans leur propre nature, c'est-à-dire en conservant l'identité du dogme, du sens, de la doctrine.

Les Pères et les écrivains de l'Eglise, instruits par les oracles célestes, n'ont rien eu plus à cœur dans les livres qu'ils ont composés pour expliquer les Ecritures, pour défendre les dogmes, pour instruire les fidèles, que de célébrer à l'envi et d'exalter de mille manières admirables la souveraine sainteté de la Vierge, sa dignité, son intégrité de toute tache du péché et son éclatante victoire sur le cruel ennemi du genre humain. C'est pourquoi, lorsqu'ils rapportent les paroles par lesquelles Dieu, dans les commencements du monde, annonçant les remèdes préparés dans sa miséricorde pour régénérer les mortels, confondit l'audace du serpent séducteur et releva merveilleusement l'espérance de notre race en disant: « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne, » les Pères enseignent que, par cet oracle, a été clairement et ouvertement annoncé le miséricordieux Rédempteur du genre humain, le Christ Jésus, Fils unique de Dieu, et que sa bienheureuse Mère la Vierge Marie y est aussi désignée, que l'inimitié du Fils et de la Mère contre le démon y sont également et formellement exprimées. C'est pourquoi, de même que le Christ médiateur de Dieu et des hommes, ayant pris la nature humaine, efface le sceau de la sentence qui était contre nous et triomphant l'attache à la croix, de même la très-sainte Vierge, unie à lui par un lien étroit et indissoluble, avec lui et par lui exerçant des hostilités éternelles contre le serpent vénéneux et triomphant pleinement de cet ennemi, a écrasé sa tête de son pied immaculé.

Ce triomphe unique et glorieux de la Vierge, son innocence très-excellente, sa pureté, sa sainteté, son intégrité préservée de toute souillure du péché, son ineffable richesse de toutes les grâces célestes, de toutes les vertus, de tous les priviléges, sa grandeur, les mêmes Pères en ont vu l'image tantôt dans cette arche de Noë, qui, après avoir été construite par l'ordre de Dieu, échappa pleinement saine et sauve

au commun naufrage du monde entier; tantôt dans cette échelle que Jacob vit s'élever de la terre au ciel, sur les degrés de laquelle les Anges de Dieu montaient et descendaient, tandis que Dieu lui-même s'appuyait sur le sommet; tantôt dans ce buisson que Moïse vit tout en feu dans le lieu saint et qui, au milieu des flammes pétillantes, loin de se consumer ou de souffrir la diminution même la plus légère, verdissait merveilleusement et se couvrait de fleurs; tantôt dans cette tour inexpugnable en face de l'ennemi, à laquelle sont suspendus mille boucliers et l'armure complète des forts; tantôt dans ce jardin fermé, qui ne saurait être violé et où aucune ruse ne peut introduire la corruption; tantôt dans cette éclatante cité de Dieu, qui a ses fondements sur les montagnes saintes; tantôt dans ce très-auguste temple de Dieu, qui, brillant des splendeurs divines, est plein de la gloire du Seigneur; tantôt dans une foule d'autres symboles de même nature par lesquels, selon la tradition des Pères, la dignité sublime de la Mère de Dieu, son innocence sans tache et sa sainteté préservée de toute atteinte, avaient été admirablement figurées et prédites.

Pour décrire ce même ensemble, ou, pour ainsi parler, cette totalité des dons divins et cette intégrité originelle de la Vierge, de qui est né Jésus, ces mêmes Pères, se servant des paroles des Prophètes, ont célébré l'auguste Vierge elle-même comme la colombe pure, la sainte Jérusalem, le trône sublime de Dieu, l'arche de sanctification et la maison que la Sagesse éternelle s'est bâtie; comme cette Reine, qui, remplie de délices et appuyée sur son bien-aimé, sortit de la bouche du Très-Haut toute parfaite, toute belle, toute chère à Dieu. Et considérant dans leur cœur et leur esprit que la Bienheureuse Vierge Marie a été au nom de Dieu et par son ordre appelée pleine de grâce par l'ange Gabriel lorsqu'il lui annonça son incomparable dignité de Mère de Dieu, les Pères et les écrivains ecclésiastiques ont enseigné que par cette singulière et solennelle salutation, dont il n'y a pas d'autre exemple, il est déclaré que la Mère de Dieu est le siége de toutes les grâces divines, qu'elle a été ornée de tous les dons du Saint-Esprit, bien plus, qu'elle est comme le trésor infini et l'abîme inépuisable de ces dons, de sorte qu'elle n'a jamais été atteinte par la malédiction, et que par

ticipant, en union avec son Fils, à la bénédiction éternelle, elle a mérité d'entendre de la bouche d'Elisabeth inspirée par l'Esprit saint : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.*

Aussi c'est leur sentiment, non moins clairement exprimé qu'unanime, que la glorieuse Vierge, en qui Celui qui est puissant a fait de grandes choses, a brillé d'un tel éclat de tous les dons célestes, d'une telle plénitude de grâce et d'une telle innocence, qu'elle a été comme un miracle ineffable de Dieu, ou plutôt le comble de tous les miracles, et en un mot digne Mère de Dieu, et que rapprochée de Dieu autant que le comporte la nature créée et plus que toutes les créatures, elle s'élève à une hauteur que ne peuvent atteindre les louanges ni des hommes ni des Anges. Pour attester cet état d'innocence et de justice dans lequel a été créée la Mère de Dieu, non-seulement ils l'ont souvent comparée à Eve, vierge, innocente et pure, avant qu'elle fût tombée dans les embûches mortelles de l'astucieux-serpent, mais encore ils l'ont mise au-dessus d'elle, trouvant mille manières admirables d'exprimer cette supériorité. Eve, en effet, en obéissant misérablement au serpent, perdit l'innocence originelle et devint son esclave ; mais la Bienheureuse Vierge, augmentant sans cesse ses dons d'origine, loin de jamais prêter l'oreille au serpent, détruisit entièrement, par la vertu divine qu'elle avait reçue, sa force et sa puissance.

C'est pourquoi ils n'ont jamais cessé d'appeler la Mère de Dieu, lys parmi les épines ; terre entièrement intacte, virginale, sans tache, immaculée, toujours bénie et libre de toute contagion du péché, dont a été formé le nouvel Adam ; paradis tout brillant, tout agréable, tout parfait d'innocence, d'immortalité et de délices, établi par Dieu même et défendu contre toutes les embûches du serpent venimeux : bois incorruptible que le ver du péché n'a jamais gâté : fontaine toujours claire, scellée par la vertu de l'Esprit saint ; temple divin ; trésor d'immortalité ; seule et unique fille non de la mort mais de la vie ; rejeton de grâce et non de colère, qui, par une providence spéciale de Dieu, s'élevant verdoyante d'une racine infectée et corrompue, a toujours fleuri en dehors des lois établies et communes. Et comme si ces choses, malgré leur splendeur, étaient insuffisantes. Ils ont déclaré

par des paroles expresses et précises que lorsqu'il s'agit du péché, il ne saurait être en aucune façon question de la Sainte-Vierge Marie, à qui a été donnée une surabondance de grâces pour le vaincre entièrement. Ils ont professé que la très-glorieuse Vierge a été la réparatrice de sa race et une source de vie pour le genre humain; qu'elle était élue avant les siècles; que le Tout-Puissant se l'était préparée; que Dieu l'avait prédite quand il dit au serpent: « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, » et que c'est elle, il n'en faut pas douter, qui a écrasé la tête vénimeuse de ce même serpent. C'est pourquoi ils ont affirmé que cette bienheureuse Vierge avait été, par grâce, exempte de toute tache du péché, et pure de toute contagion, et du corps, et de l'âme et de l'intelligence: que, toujours en communication avec Dieu, et unie à Lui par une alliance éternelle, elle n'a jamais été dans les ténèbres, mais toujours dans la lumière, et que c'est pour cela, pour la grâce originelle qui était en elle et non pour l'état de son corps, qu'elle a été une demeure digne du Christ.

A tout ce que nous venons de dire, il faut joindre les magnifiques paroles par lesquelles, en parlant de la Conception de la Vierge, les Pères ont rendu ce témoignage que la nature, s'avouant vaincue par la grâce, s'était arrêtée tremblante et dans l'impuissance de suivre sa marche ; car il devait se faire que la Vierge Mère de Dieu ne serait pas conçue d'Anne avant que la grâce portât son fruit : cette Conception, en effet, était celle de la femme première-née de qui devait être conçu le premier-né de Dieu avant toute créature. Ils ont déposé que la chair de la Vierge prise d'Adam n'avait point reçu les souillures d'Adam, qu'ainsi la Bienheureuse Vierge a été un temple créé par Dieu même, formé par le Saint-Esprit, enrichi réellement de pourpre et de tout ce que l'or façonné par ce nouveau Beseleel peut donner d'éclat; qu'il faut à juste titre l'honorer comme le chef-d'œuvre propre de la divinité, comme soustraite aux traits enflammés du malin esprit, comme une nature toute belle et sans aucune tache, répandant sur le monde, au moment de sa Conception Immaculée, tous les feux d'une brillante aurore. Il ne convenait pas, en effet, que ce vase d'élection fût terni des souillures ordinaires, car bien différent de tous les autres, il en a reçu

la nature sans participer à la faute ; bien plus, il était tout à fait convenable que, comme le Fils unique a eu pour Père dans les cieux celui que les Séraphins proclament trois fois saint, il eût aussi sur la terre une Mère qui n'eût jamais été privée de l'éclat de la sainteté. Et cette doctrine était entrée si avant dans les esprits et les pensées de nos pères, qu'elle avait fait adopter parmi eux ce langage tout particulier et si étonnant, par lequel ils avaient coutume d'appeler la Mère de Dieu : Immaculée et Immaculée à tous égards, — innocente et l'innocence même, — intègre et d'une intégrité parfaite, — sainte et exempte de toute souillure de péché, toute pure, toute chaste, le type même de la pureté et de l'innocence. — plus belle que la beauté, d'une grâce au-dessus de toute espèce de charme, — plus sainte que la sainteté, la seule sainte, — très-pure d'âme et de corps, Vierge qui a surpassé toute chasteté et toute virginité, — la seule qui ait été faite tout entière le tabernacle de toutes les grâces du Saint-Esprit, — Celle qui, au-dessous de Dieu seul, est au-dessus de toutes les créatures, qui par nature est plus belle, plus parfaite, plus sainte que les Chérubins et les Séraphins, que toute l'armée des Anges, et dont, ni sur la terre ni dans le ciel, aucune langue ne peut dignement célébrer les louanges. Ce langage, personne ne l'ignore, a passé tout naturellement dans les monuments de la sainte liturgie et dans les offices ecclésiastiques ; on l'y retrouve fréquemment, il y règne et y domine : la Mère de Dieu y est invoquée et louée comme la seule colombe de beauté, exempte de corruption ; comme la rose toujours dans l'éclat de sa fleur ; comme entièrement et parfaitement pure, et toujours immaculée et toujours heureuse ; et qu'elle y est célébrée comme l'innocence qui n'a souffert aucune atteinte, comme une autre Eve qui a enfanté l'Emmanuel.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu, consignée dans les divines Ecritures, au jugement des Pères, qui l'ont transmise par leurs témoignages si exprès et en si grand nombre, doctrine qu'expriment et exaltent tant d'illustres monuments de la vénérable antiquité, et que l'Eglise a proposée et confirmée par le plus grave jugement, il n'y a pas lieu de s'étonner si cette doctrine a excité tant de piété, de

sentiments religieux et d'amour chez les pasteurs même de l'Eglise et chez les peuples fidèles, qu'ils se sont glorifiés de la professer d'une manière de jour en jour plus éclatante, et que rien ne leur est plus doux et plus cher que d'honorer, de vénérer, d'invoquer et de célébrer partout, avec une dévotion ardente, la Vierge Mère de Dieu, conçue sans tache originelle. Aussi, dès les temps anciens, les Pontifes, les membres du clergé, les ordres religieux, les Empereurs même et les Rois ont demandé instamment à ce Siége apostolique de définir l'Immaculée Conception de la très-sainte Mère de Dieu comme dogme de la foi catholique. Ces demandes ont été renouvelées de nos jours; elles ont été adressées surtout à notre prédécesseur Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, et à Nous-même, soit par les Evêques, soit par le clergé séculier, soit par les ordres religieux, par les souverains et par les peuples fidèles.

Aussi connaissant parfaitement toutes ces choses, y trouvant pour Nous-même les motifs de la plus grande joie et en faisant l'objet d'un sérieux examen, à peine avons-Nous été, malgré notre indignité, porté, par les desseins mystérieux de la divine Providence, sur cette chaire sublime de Pierre, pour prendre en main le gouvernail de toute l'Eglise, que dans le sentiment de vénération, de piété et d'amour dont Nous fûmes dès notre enfance pénétré pour la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, nous avons attaché le plus grand prix à faire tout ce que pouvait encore désirer l'Eglise, pour honorer davantage la Bienheureuse Vierge et donner un nouvel éclat à ses prérogatives. Mais, voulant apporter en cela toute la maturité possible, Nous constituâmes une Congrégation particulière formée de plusieurs de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise romaine, distingués par leur piété, leur prudence et leur science dans les choses divines; Nous choisîmes en outre, tant dans le clergé séculier, que dans le clergé régulier, des hommes profondément versés dans les sciences théologiques, afin que tout ce qui concerne l'Immaculée Conception de la Vierge fût examiné par eux avec le plus grand soin, et qu'ils Nous exposassent leur propre sentiment. Et quoique la réception des demandes qui nous avaient été adressées de définir enfin l'Immaculée Conception de la Vierge Nous fît voir clairement quel était en ce

point le sentiment de la plupart des Pasteurs de l'Eglise, Nous envoyâmes à tous nos Vénérables Frères les Evêques du monde catholique une Lettre encyclique donnée à Gaëte le 2 février 1849, pour leur demander d'adresser à Dieu des prières et de Nous faire ensuite savoir par écrit quelle était la piété et la dévotion de leurs fidèles envers la Conception Immaculée de la Mère de Dieu, et surtout ce qu'ils pensaient eux-mêmes de la définition à porter, quel était sur ce point leur désir, afin de rendre Notre jugement suprême avec toute la solennité possible.

Ce n'a pas été, certes, une faible consolation pour Nous quand les réponses de Nos Vénérables Frères Nous sont arrivées. Mettant à Nous écrire l'empressement d'une joie et d'un bonheur inexprimable, non-seulement ils Nous ont confirmé de nouveau leurs pieux sentiments et la pensée qui les animent, eux tout particulièrement et leur clergé, et le peuple fidèle envers la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge, mais encore ils ont sollicité de Nous comme par l'expression d'un vœu commun, que l'Immaculée Conception de la Vierge fût définie par le suprême jugement de Notre autorité. Nous n'éprouvâmes pas moins de joie lorsque Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la S. E. R. composant la Congrégation spéciale dont Nous avons parlé, et les théologiens consulteurs choisis par Nous, après avoir mûrement examiné toutes choses, Nous demandèrent avec le même zèle et le même empressement cette définition de la Conception Immaculée de la Mère de Dieu.

Suivant les traces glorieuses de Nos prédécesseurs, et désirant procéder conformément aux règles établies, Nous avons ensuite convoqué et tenu un consistoire où, après avoir parlé à Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise romaine, Nous avons eu l'extrême joie de les entendre Nous demander de vouloir bien émettre une définition dogmatique au sujet de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu.

Plein de confiance en Dieu et persuadé que le moment opportun était venu de définir l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge Mère de Dieu, qu'attestent et mettent merveilleusement en lumière les oracles divins, la vénérable tradition, le sentiment permanent de l'Eglise, l'accord admi-

rable des pasteurs catholiques et des fidèles, les actes éclatants et les constitutions de Nos prédécesseurs ; après avoir examiné toutes choses avec le plus grand soin et offert à Dieu des prières assidues et ferventes, il Nous a paru que Nous ne devions plus différer de sanctionner et de définir par Notre jugement suprême l'Immaculée Conception de la Vierge, et de satisfaire ainsi aux très-pieux désirs du monde catholique et à Notre propre dévotion envers la Très-Sainte Vierge, afin d'honorer de plus en plus en Elle son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque tout ce que l'on rend d'honneur et de louange à la Mère retourne à la gloire du Fils.

C'est pourquoi, n'ayant jamais cessé d'offrir, dans l'humilité et le jeûne, Nos prières particulières et les prières publiques de l'Eglise à Dieu le Père par son Fils, pour qu'il daignât diriger et fortifier Notre âme par la vertu de l'Esprit-Saint, après avoir encore imploré l'assistance de toute la Cour céleste et appelé par Nos gémissements l'Esprit Consolateur, agissant aujourd'hui sous son inspiration, pour l'honneur de la Sainte et indivisible Trinité, pour la glorification de la Vierge Mère de Dieu, pour l'exaltation de la Foi catholique et pour l'accroissement de la Religion chrétienne, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine selon laquelle la Bienheureuse Vierge Marie fut dès le premier instant de sa Conception, par une grâce et un privilége spécial de Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute souillure de la faute originelle, est révélée de Dieu, et que, par conséquent, elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. Si donc quelques-uns, ce qu'à Dieu ne plaise, avaient la présomption de penser dans leur cœur autrement qu'il n'a été défini par Nous, qu'ils apprennent et sachent que, condamnés par leur propre jugement, ils ont fait naufrage hors de la foi et quitté l'unité de l'Eglise; et, de plus, que si, par la parole, par l'écriture ou par toute autre voie extérieure, ils osaient exprimer ces sentiments de leur cœur, ils encourraient *ipso facto* les peines portées par le droit.

Nos lèvres s'ouvrent dans la joie et Notre langue parle dans l'allégresse ! Nous rendons et Nous ne cesserons jamais de rendre les plus humbles et les plus ardentes actions de grâce au Christ Jésus Notre-Seigneur, qui, malgré notre indignité nous a fait la faveur singulière d'offrir et de décerner cet honneur, cette gloire et cette louange à sa très-sainte Mère. Et Nous nous reposons avec une confiance entière et absolue dans la certitude de Nos espérances : la Bienheureuse Vierge, qui, toute belle et Immaculée, a brisé la tête venimeuse du cruel serpent et a apporté le salut au monde ; qui est la louange des prophètes et des apôtres, l'honneur des martyrs, la joie et la couronne de tous les Saints ; qui, refuge assuré et auxiliatrice invincible de quiconque est en péril, médiatrice et conciliatrice toute-puissante de la terre auprès de son Fils unique, gloire, splendeur et sauvegarde de la sainte Eglise, a toujours détruit toutes les hérésies ; qui a arraché aux calamités les plus grandes et aux maux de toute espèce les peuples fidèles et les nations, et qui nous a délivré Nous-même des périls sans nombre dont nous étions assailli, la Bienheureuse Vierge fera par son puissant patronage que, tous les obstacles étant écartés, toutes les erreurs vaincues, la sainte Eglise catholique, notre Mère, se fortifie et fleurisse chaque jour davantage chez tous les peuples et dans toutes les contrées, qu'elle règne d'une mer à l'autre, des rives du fleuve aux extrémités de la terre, qu'elle jouisse pleinement de la paix, de la tranquillité, de la liberté, afin que les coupables obtiennent le pardon, les malades le remède, les faibles la force de l'âme, les affligés la consolation, ceux qui sont en péril, le secours ; afin que tous ceux qui errent, voyant se dissiper les ténèbres de leur esprit, reviennent au sentier de la vérité et de la justice, et qu'il n'y ait qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Que tous Nos bien-aimés fils de l'Eglise catholique entendent Nos paroles ; qu'ils persévèrent, et avec une ardeur encore plus vive de piété, de religion et d'amour, à honorer, invoquer et prier la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu, conçue sans tache originelle, et qu'ils aient recours avec une entière confiance à cette douce Mère de grâce et de miséricorde dans tous leurs dangers, leurs angoisses, leurs nécessités, leurs craintes et leurs frayeurs. Il n'y a rien

à craindre; il n'y a jamais lieu de désespérer quand on marche sous la conduite, sous les auspices, sous le patronage et sous la protection de Celle qui, ayant pour nous un cœur de Mère, et se chargeant de l'affaire de notre salut, étend sa sollicitude à tout le genre humain. Etablie par le Seigneur Reine du ciel et de la terre, exaltée au-dessus de tous les chœurs des Anges et de tous les ordres des Saints, assise à la droite de son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, ses prières maternelles ont une force toute-puissante; ce qu'elle veut elle l'obtient; elle ne peut demander en vain.

Enfin, pour que cette définition de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie parvienne à la connaissance de toute l'Eglise, Nous avons voulu publier cette lettre apostolique, qui en conservera à jamais la mémoire; ordonnant que les copies ou exemplaires, même imprimés, de cette lettre, s'ils sont souscrits par un notaire public ou munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, fassent foi pour tous, comme si l'original même était produit.

Qu'il ne soit donc permis à aucun homme d'enfreindre ce texte de Notre déclaration, décision et définition, ou par une audace téméraire de le contredire et de s'y opposer. Si quelqu'un ne craint pas de commettre cet attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses Bienheureux Apôtres, Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur mil huit cent cinquante-quatre, le 6 des ides de décembre de l'année MDCCCLIV, de Notre Pontificat l'an neuvième.

PIE IX, PAPE.

FIN.

LISTE TRÈS-SUCCINTE

ET ALPHABÉTIQUE

D'OUVRAGES QUE L'ON PEUT SE PROCURER A LA LIBRAIRIE DE

T.-H. HARDY,

A QUÉBEC.

OUVRA

a =
b =
c =
d =

Le chiffre
Les

Abé
Adé

Adm
Ado
Ado
—B
Adr
A la
Alb
—
—
—
Alfr
Alfr
Alg
Alir

LISTE TRÈS-SUCCINCTE

ET ALPHABÉTIQUE

OUVRAGES QUE L'ON PEUT SE PROCURER A LA LIBRAIRIE

DE

T.-H. HARDY,

A QUEBEC.

SIGNIFICATIONS.

a =	*h* =	*s* =	*z* =
b =	*k* =	*u* =	» =
c =	*o* =	*x* =	« =
d =	*r* =	*y* =	† =

Le chiffre que l'on placera en avant du titre d'un livre indiquera le nombre qu'on en désire.
Les ouvrages dont la première lettre du titre est NOIRE sont des publications récentes.

Abécédaires, *voyez* Lecture élém.
Adélaïde de Witsbury. in-18. *o*
— — in-12. *h*
Administration des écoles. *y*
Adorable (de l') Sacr. de l'autel. *c*
Adoration perpétuelle (livre d'). *s*
—Billets d'inscription. *par cent.* *d*
Adrienne et Madeleine, in-12. *h*
A la grâce de Dieu, oblong. *cx*
Album des récréat. 3 v. réun. *a b*
— 1er Album à part. *c*
— 2e — — *c*
— 3e — — *c*
Alfred de Mercœur. in-18. *u*
Alfred et Casimir. *h*
Algèbre avec probl., *Willems.* *u*
Aliment journal. des âmes dév. *z*
Alliance des amants de Jésus. *z*
A Marie gloire et amour. *r*
Ame pénitente. *Baudrand.* *x*
Amour de Marie. *r*
Anecdotes chrét. *Reyre.* in-12. *h*
— — — in-18. *o*
Année chrétienne. *Croiset.* 9 *vol.*
Annus Marianus. *o*
Annuaire de Marie. 1 v. in-12. *c*
Anselme le mendiant. in-18. *o*
Antonio Giovani. *Souvestre.* *h*
— — in-18. *o*
Apocalypseos (Explic. libri). *aa*
Apostolat de la prière. in-32. *y*
Archiconfrérie. in-24. *y*
— Annales 8 Bulletins *a*
— 1 2 3 réunis. *k*

— 4 5 6 réunis. *k*
Arithmétique décimale (petite). *u*
Arithmétique décimale. *cart.* *rr*
— Solutions. *cart.* *h*
— *Lacroix.* *d*
— de **RITT.** *h*
— (problèmes). *V. B.* *h*
—Probl. *Saigey* av. sol raison *k*
Arme du salut. »
Art épistolaire, poëme. *o*
Associat. aux sac. Cœurs, in-48. *x*
Astronomie (leçons), *Desdouits.* *h*
Atlas classique, in-8°. *o*
Atlas géograph moderne. in-4°. *b*
— — ancienne. in-4°. *b*
— géogr. anc. et moderne. *bh*
— national des prov. belges. *b*
— triple anc. mod. belge. *ab*
Attachement à l'église catholiq. «
Auberge danger. *Michcland.* *w*
Avent. d'une pièce de dix sous. *o*
Avertissements aux confesseurs *u*
Aveugles et les SourdsMuets. *c*
Baudouin de Constantin. in-8°. *b*
Baudouin de Constantin. in-12. *o*
Beaux exemples. in-12. *h*
Bened. XIV inst eccl. 4 v. *aa*
Berchmans (le vénér.) in-18. *u*
Bible de l'Enfance. 48 gr. *cart.* *o*
— sans gravures, *broché.* *s*
Bibliothèque amusante. 9 v. †*b*
Biblioth. des familles. 8 vol. *aab*
Biblioth. femme chrét 7 v. †
Blanche de Savenay in-12. *h*
Blasphème (essai sur le). *x*
Bon Paysan, *D'Exauvillez.* *u*
Bon Fridolin. *Schmid.* *u*
Bonne journée, *Couturier.* *y*
Botanica, *Linnée.* *b*
Brésil et France. in-18. *grav.* *o*
Briozoaires fluviatiles. in-4°. *ab*
Cabinet de lectures. *c*
Cæremoniale canonicorum. *b*
Cahiers d'écrit., *nouv. méth.* «
Cantiques des campagnes. *z*
Cantiques pour les missions. «
Cant. 2e partie, Mois de Marie.
Cantiques spirituels.
— choix des plus beaux airs.
Captivité de Louis XVI. in-12.
— — in-18.
Caractères chrétiens.
Caractères de la vraie dévot.
Caserne (la) et le presbytère.
Catéchisme 1re communion.
— de la confirmation.
— ou sommaire.
— — Explications.
— de Tournai.
— — manuel. *cart.*
— historique, *Fleury*
— — (petit).
— instructif prin. points.
— méthode.
— Mystères de la foi.
— Recueil des pr points
Catéchis. (manière de faire le).
Catéchisme philosoph. *Feller.*
Catéchisme de l'Université.
Catéchismus cathol. *Canisii.*
Causeries littéraires. in-8°.
Causeries sur la santé. in-12.
Céline et Laurette, oblong.
Cent et un apolog et allégor.
Cent petits contes. *Schmid.*
Cérémonial romain, *Baldeschi*
Cérémon. de la Messe. *Lebrun*
Chants à Marie, *Lefèvre.*
Chants de l'adolescence. in-12
Chapelet de sainte Brigitte.
Charles-le-Téméraire.
Charmes du foyer.
Chasteté (la), par *Colom.* in-32

CHEMIN DE LA CROIX.

1. Instructions, etc.
2. Exercices. *S. Liguori.*
3. Avec 14 gravures, *cart.*
4. Manière, etc.
5. Petites méditations, etc.
6. Dévotion des prédestinés.
7. Chemin du calvaire.
8. Précis. *Port-Maurice.*

Chrétien pourvu. *S. Liguori.* *k*
Christophe Colomb. in-12. *gr.* *d*
Chronologie (tableau chronol.) *u*
Claude le p. Savoyard. in-18. *u*
Clémence. in-12. *4 grav.* *h*
— in-18. — *o*
Clémentine in-18. *grav.* *o*
Clotilde, la nouvelle civilité. *h*
— — in-18. *o*
Code civil commenté. *Gousset.* *a*
Collection de 10 vol. 1re série. *h*
— — 2e série. *h*
— — 3e série. *h*
—vies de SS.— 5e série. *h*
Colonie chrétienne. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Combat spirituel in-32. *x*
Commentationes Botanicæ *a*
Commerce (nouveau cours de). *b*
Compendium, *Neyraguet.* 2 v. *aa*
Comp. theologiæ, **GURY.** *bb*
Comte de Varfeuil. *Exauvillez.* *h*
Concordia evangelica. in-8o. *u*
Conférences de *Frayssinous.* *b*
Confér. littéraires. *Abbé Louis.* *b*
Conférences pieuses. *o*
Confession (lettre sur la). *y*
Confession générale. *r*
Confiance en la misér. de Dieu. *k*
Connaissance de Jésus. *S.-Jure.* *o*
Conseils d'une mère à sa fille. *u*
Conseils p. thèmes et versions *d*
Considérations. *Crasset.* 4 v. *bb*
Consol. âmes timorées. *De Blois.* *r*
Consolateur, *Lambillotte.* *d*
Constance, mém. d'une jeune f. *c*
Contes p. les enf. de 5 à 6 ans. *u*
Contes du bocage. *c*
Contractibus (De), *Carrières.* *bsx*
Conversations, etc. *Maussion.* *d*
Conv. de M. Ratisbonne. in-24. *z*
Conversion d'un pécheur. *r*
Conversion de 60 minist. angl. *r*
Couronne de l'ann. chrét. 2 v. *dd*
Croix au bord du chemin. *u*
Culture des plant. potagères. *dd*

Dangers du monde premier âge. »
Danseur sur corde, in-18. *x*
Décalogue (instructions sur le). *r*
Délassements de l'esprit, in-12. *h*
Délices des enfants de Marie. *r*
Délices du sofa. *h*
Dern. jours de Pompéi. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Deux Frères (les). *Schmid.* *x*
Devoirs des Femmes. in-18. *d*
Devoirs du chrétien. *h*
Devoirs du chrétien (nouv.) *rr*
Devoir et récompense. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Devoirs sociaux. *Gratry.* *u*
Dévotion à l'enfant Jésus. *o*
Dévotion à Marie. *Segneri.* *r*
— par *Grignon.* *r*
Dévotion aux sept Douleurs. *r*
Dévotion aux anges gard. *Coret.* »
Dévot. aux 9 chœurs des anges *k*
Dévotion à saint Joseph. *k*
Dév. des prédestinés, *Parvillers.* *y*
Dialogues pour les jeunes gens. *u*
Dialogues sur le protestantisme. »
Diamant du chrétien. *k*
Dictionnaire français de poche. *c*
Dictionnaire des invent. in-18. *k*
Dictionnaire des invent. In-12. *d*
Dieu soit loué. in-48. *cart.* *z*
Difficultés de la vie de famille. *c*
Directeur spirit. *S Fr. de Sales.* *u*
Discernement des Esprits. *c*
Doctrine chrétienne, *Lhomond.* *h*
Documents Comp. de Jésus. *b*
Don Quichotte philosophe. 8o. *a*
Donatien. *cart. doré* *x*
Douce et sainte mort. *Crasset.* *k*
Douce piété, *S. Fr. de Sales.* *r*
Edile ou l'Angelus *cart. doré.* *x*
Edouard et Florella. *x*
Education domestiq. *Giraud.* »
Edward Blakfort. in-18. *grav.* *o*
Eglise gallicane (de l'). *h*
Elévations de l'âme vers Dieu. *o*
Elisa de Belmont, *Mounaix.* *o*

Eloi l'organiste, *Dié St-Joseph*. o
Eloquence populaire, *Mullois*. b
Elpidor ou mauv. éducation. o
Elzine et Déliska, ou la danse. u
Entretiens avec J.-C., *Pinelli*. d
Entret. spirituels, *S. F^ne. de S.* k
Epitome historiæ sacræ. s
— avec trad, *nouv. méthode*. c
Epîtres et Evangiles, *cart*. k
Epreuv. du mariage, *Chassay* c
Esprit de *M. De Bonald*. u
Esprit de S. François de Sales. c
Esprit de S Vincent de Paul. b
Etats d'oraison, *Caussade*. r
Eté sous l'ombrage. in-12. h
Etren. de l'Enf. Jés. in-48. *cart*. z
Etrennes des enfants de Marie. x
Etude de la perfect relig. rx
Etude et la récréation (l'). h
Examen du matérialisme. 2 v. bc
Excellence de Marie. 2 vol. a
Exercices pour l'Avent in-32. y
Exerc. S. Ignace. *Bellecius*. 2 v. a
Expéditions mar. de Charles V. b
Fabiola ou l'égl des catacombes, par S. E. le Card. Wiseman. bb
Fables de Florian illustrées. u
Fables *de La Fontaine* illustr. k
Fables (petit recueil). x
Fabriques des églises. (décret.) o
— — (budgets.) »
— — (comptes.) »
Famille de Selnac in-12. d
Familles des plantes, *Du Mortier*. c
Famille du fermier Simon. x
Femme chrétienne d. le monde. c
Ferdinand, hist d'un espagnol. o
Ferme-modèle. in-12. h
— — in-18. o
Fêtes chrétiennes, in-8°. a
Fille du Mandarin. *Charvoz*. h
Flammes de l'amour de Jésus. d
Fleur angélique. in-18. o
Fleurs inconnues, inspir. relig. h
Florimond. *cart. doré*. x
Fréquente communion. x
Froment des Elus. *Arvisenet*.
Geneviève de Brabant.
Génie du Christianisme. *compl*
Géographie en vers.
— classique. 12 cartes.
— élémentaire. 7 cartes.
— des enfants. 20 *planches*.
— *Meissas et Michelot*.
Géométrie plane, p. *Casterma*
— — Supplément.
Géométrie pratique *des frères*.
Georges et Prosper. in-18.
Gloires de Marie (les). in-12.
Gloires et vertus de S. Joseph
Grammaire abrégée. *Bonneau*
Gramm. de l'Acad., *Bonneau*.
Grammaire des commençants.
Grammaire des *Frères*.
— Exercices orthographiques.
— Cacographie des *Frères*.
— — corrigé.
Grammaire populaire. *Martin*
— abrégé. —
— anal. gramm. —
— anal. logique. —
Gramm. de *Noël* et *Chapsal*.
— Abrégé de la grammaire.
— Questionnaire sur la gram.
— Exercices élément., *Chapsa*
— Ex. élém. *par un professeu*
— — corrigé.
— Exercices. *Noël* et *Chapsal*.
— — Corrigé. —
— Analyse gramm. —
— Analyse logique. —
— Participes.
— — corrigé.
— Syntaxe française.
— Elémentaire. *Mme Gatti*.
Graminées, *Du Mortier*.
Grandeurs de Marie. *Duquesn*
Guerre des paysans. in-12.
Guide des demoiselles.
Guide de la jeunesse. *Arvisene*
Guide mesureurs de corps d'ar
Guide du Néophyte.

Heures sérieuses du jeune âge. *r*
Heures sér. d'une jeune femme. *r*
Heures sérieuses d'un j. homme. *r*
Heures sér. jeunes personnes. *o*
Heures de la veillée. in-12. *h*
Heureuse année. *Lasausse.* *d*
Histoire de S. Albert de Louvain. *h*
— De S. Amand. in-12. *h*
— de S. Augustin de Cantorb. *h*
— de S. Augustin, év. d'Hyp. *o*
— de S. Bernard. *Ratisbonne.* *b*
— de S. Ch. Borromée. in-8°. *b*
— de S. Louis, roi. in-12. *h*
— — in-18. *o*
— de Ste Cécile. in-8°. *b*
— de Ste Elisabeth. in-18. *u*
— de la reine Blanche. in-12. *h*
— — in-18. *o*
— de Henri VIII, 2 v. in-8°. *ab*
— de Léon X. 2 vol. in-8°. *ab*
— de Marie Leckzinska. *o*
— de Marie-Thérèse. *x*
— de Napoléon. *Gabourd.* *d*
— de Stanislas Ier. *h*
— de Turenne. *x*
— ancienne. *A. M. D. G.* *u*
— ancienne, *Drioux.* *o*
— de Belgique. *d*
— — petite. *s*
— ecclésiastique. A. M. D. G. *y*
— Ecclésiastique, *Drioux.* *o*
— de l'Eglise. *Alzog. en réimpr.*
— de l'Eglise. *Lhomond.* *h*
— de l'Eglise. *Noirlieu.* *u*
— de France *Gabourd.* 2 v. *bb*
— — — 2 v. in-12. *a*
— Grecque, *Lamé Fleury.* *o*
— Moderne, *Drioux.* *o*
— Moyen âge, *Drioux.* *o*
— de la Conq. du Mexique. *d*
— du Paraguay. in-12. *d*
— naturelle. in-8°. *b*
— — in-12. *c*
— des naufrages. in-8°. *a*
— de la Religion. *Lhomond.* *h*
— de la Religion, *Boone.* *h*
— romaine, *A. M. D. G.* *u*
— Romaine. *Drioux.* *o*
— sainte, *A. M. D. G.* *x*
— Sainte. *Drioux.* *o*
— sainte des enfants. *Av. fig.* *y*
— Sainte, *Gatti.* in-18. *o*
— de la Suisse. *h*
— universelle, *Bossuet.* *d*
Histoires édifiantes. *Baudrand.* *h*
— — *Collet.* *o*
Histoires et Paraboles. *o*
Hommage à Marie. *x*
Homme brun (l'). in-18. *x*
Homme du monde aux p. de M. *x*
Honnête marchand. *x*
Horloge de la Passion, *cart.* *z*
Horloge de la Passion, *Passerat.* *z*
Iles marquises. *c*
Illustrations de la chaire, 2 v. *bb*
Illustrations de la Belgique. *o*
Illustrations de la Hollande. *o*
Imitatio Christi (*microscopiq.*) *c*
IMIT. en franç. (*microscopiq.*) *c*
Imitation, *Gonnelieu.* gr. in-32. *r*
— *Dassance.* gr. in-32. *r*
— — p in-32. *u*
Imitat. du Sacré-Cœur. in-18. *o*
Imitation de la sainte Vierge. *u*
Imm. Concept. *Lambruschini.* *u*
Importance de la prière (de l'). *y*
Incendie du divin amour. *r*
Indulgences (traité des). *c*
Introd. à l'écriture Ste. *Glaire.* *a*
Instruct. âmes p. *Quadrupani.* *r*
— vivre chrét. *r*
Instructions de la jeunesse. *y*
Instruc. de la jeun. par *Gobinet.* *k*
Instructions des jeunes gens. *o*
Invitat. au m. de Marie. *p. cent.* *b*
Isaure et le ver luisant. *x*
Isidore, le fervent laboureur. *x*
Jacques le jeune détenu. *x*
Jésus dans son enfance. *x*
Jésus parlant au cœur du j. h. *u*
Jeunes dévots à Marie. *Carron.* *o*
Jeune Henri, *Schmid.* *x*

Jeune tambour. *Woillez.* *h*
— — in-18. *e*
Julien ou l'enfant industrieux. *o*
Jumeaux du manoir. *u*
Jungermannidearum Europæ. *b*
Jus canonicum. *Bouix.* *dd*
Justitiâ (de). *Carrières.* *b*
Lazarine, *Mc Dié de S.-J.* in-12. *h*
— — in-18. *o*

LECTURE ÉLÉMENTAIRE.

Abécédaire écoles chrét. in-18. *y*
A B C Croisette pet. in-24 *carré*
A B C Croisette moyenne. in-18.
Syllabaire, 11 gravures. »
— Tableaux du syllabaire. *o*
Syllabaire double, illustré. »
La pauvre Emilie. *cart doré.* *x*
Le fils du forgeron. *cart. doré* *x*
Le cte de Vrusbourg *cart doré.* *x*
Le chien du savoyard. *c. doré.* *x*
Lectures amus. *M. de Noirlieu.* *d*
Lectures chrétiennes. *x*
Lectures historiques belges *c*
L'esclave catholiq. *cart. doré.* *x*
Les brigands *cart. doré.* *x*
Les émigrés *cart doré.* *x*
Lettres de William Cobbett. *c*
Lettres de *Jean Sobieski.* *r*
Lettre pastorale de *Mgr. Affre.* *u*
Lettre pastorale mauvais livres. «
Lettre saint-siége. *Lacordaire.* *y*
Lexicon locutionum theolog. *r*
Liebermann Demonstratio. *as*
Litanies (explic. des) Ste Vierge. «
Litanies du t.-s. C. de M.
— des enfants de Marie.
— de S. Alph. de Liguori.
— de S. Louis de Gonz.
— de S. Roch, *av. image.* } Par 100 *c*
— de sainte Anne.
— de sainte Philomène.
— de saint Jean-Baptiste.
— de la bonne mort, etc.
— N.-D. de la Salette.
— — *illustrées. le cent.* *aa*
Littérat., *Grandperret.* in-12. *c*

Livre chéri des congréganiste
Livre des classes ouvrières.
Livre des peuples et des rois
Livre d'or ou l'hum. en prat.
Livret d'ouvriers. *nouv. modè*
Livret pour usines, etc.
Logique franç. *Hauchecorne.*
Lophopodes (Mémoire sur les
Louis le petit émigré. in-18.
Lyre angélique. Cant. en m.
Maître de postes belge. in-18
Mandem. contre Dupin. *Bonal*
Manière de prêcher. *S. Liguor*
Manuel de la bonne mort. *re*
Manuel de l'apologiste. 3 vol.
Manuel de l'enfant de chœur.
Man. de l'Imm. Concep. *rel*
Manuel de la femme chrétienn
Man. et trésor enfants de Marie
Maphæi Vegii De Educ. liber.
Maria ou la confiance en Dieu
Marie de Talcy, bel in-8°. *fig*
Marie, la corbeille de fleurs.
Marie la vertu heureuse.
Maximes. *Clément.*
Maximes éternelles, *Liguori.*
Maxim. spirit. *S. Vincent.* in-32
Méditations. *Griffet.*
Méditat. sept paroles de J.-C.
Méditations Myst. J.-C. 4 vol.
— Myst. Ste Vierge. (5e)
— sur le Sacré-Cœur. (6e)
Méditations (sept) S. Joseph.
Méditations *P. Médaille.*
Médit. p. l'octave S.-Sacremen
Medulla Th. *Busembaum.* 2 v.
Mélanie et Lucette.
Mémoires *Larochejaquelein.*
Mentor de la jeunesse. *Reyre.*
Mère Sainte-Euphrasie.
Merveilles des 4 saisons. 4 v.
Mes doutes, séries de question
Mes prisons. *Silvio pellico.*
Messe patr. S. Joseph. p. Misse
Messes pour ajout. à div. form
Méthode de direction. 2 vol.

Méth. pour conf. les Enfants. *u*
Methodus celebr. Missam. *r*
Miroir fidèle. *Pinamonti.* »
Miroir des jeunes personnes. *r*
Miroir spirituel. *r*
Missions (instruct., exercices). *r*
Missions (exercices de piété). »
Modèles d'écritures de div. prix.
Modèles des enfants. in-18. *u*
Modèles de la jeunesse chrét. *o*
Mois de Jésus (petit). *Oudoul.* *x*
MOIS DE MARIE.
— Belley. in-18. *k*
— abbé Didon. *r*
— enfance. in-32. *z*
— historique. in-18. *k*
— Lalomia. in-32. *x*
— de S. Liguori. in-32. *u*
— ou Marie aimée et connue. *y*
— Moulins. in-32. *u*
— Muzzarelli in-18. *r*
— au pied de la Croix. *h*
— populaire. in-32. *u*
— séminaires. in-32. *u*
— Billets p. le mois de Marie. *y*
Mois de Mars (petit). in-32. *z*
Mois de Juin. in-18. *r*
Mois de Juin (petit). in-32. *z*
Mois de Juin des enfants. in-32 *x*
Mois du préc Sang, *Sainte-Foi* *r*
Mois du Sacré-Cœur. in-32. *r*
Mois de la Ste Famille, *Laden.* *k*
Montagnard des Alpes. *h*
Morale chrét. (cours de) 4 v. *aab*
Morale du Nouv. Test. 3 v. *ac*
Morale en action, *édit. épurée.* *h*
Morale en action des j. filles. *o*
Morale pratique et religieuse. *x*
Motifs de conti. en la Ste Vierge. *z*
Mythologie, *A. M. D. G.* *z*
Mythologie, *Drioux.* *o*
Mythologie. *Noël et Chapsal.* *o*
Narcisse et Sévérin. *x*
Narrateur du soir. in-12. *h*
Natalie, danger des préventions. *c*
Naufragés au Spitzberg. in-12. *h*
Naufragés au Spitzberg. in-18 *o*
Neuvaine au sacré Cœur. »
— au saint Cœur de Marie. *y*
— du Saint-Esprit. »
— à saint Joseph. *y*
— de médit. S. Joseph. in-32. *z*
— de médit. S. Joseph. in-18. »
Noël. *Couvelaire.* Nouv. édit. *r*
Notices sur trois élèves. in-18. *o*
Nourriture de l'âme. *Pinard.* *d*
N.-D. Auxiliatrice (livre de). *s*
— Billets d'inscription. °/₀ *d*
Nouveaux élus. *z*
Novum Testam. *cum* Imitatio. *b*
OEuvres, *Mgr. Boulogne.* 4 v. *aab*
OEuvres de Miséricorde (les). *h*
OEuvres orat. Bossuet 6 v. *aac*
Office divin (instruction sur l'). *s*
Office patronage saint Joseph. *x*
Opuscules, *P. Boone.* 3 v. *dh*
Opuscules B. Marie Alac. in-32. »
Oraison dominicale. *y*
Oraison mentale (instructions). *o*
Oramaïka. in-12. *grav.* *d*
Orange (l'), historiette. «
Oratoire du cœur. *x*
Orpheline de Boston (l'). in-12. *h*
Panorama des enf. *24 gr. color.* *h*
Page de Jacques V. *h*
Du Pape. *De Maistre.* *b*
Paquets de hasard, cent livrets. *b*
Paroles des ennemis de J.-C. *d*
Patriarche des Vosges. *x*
Patience (trésor de). *u*
Pauline ou courage et pruden. *u*
Pèlerinage Jérusalem. *Géramb.* *a*
Pèlerinages de Suisse. *Veuillot.* *c*
Pensées chrétiennes. *Bouhours.* «
Perfection chrét. *Cruice.* 2 v. *a*
Perfection ecclésiastique. 2 v. *dd*
Perfection religieuse. *Pinelli.* *c*
Petit-Jean, par *Jeannel.* in-12 *d*
Petit voyage pittoresq. in-18. *h*
— — in-12. *d*
Petit ermite. *Schmid.* *u*
Petit mouton. *Schmid.* *x*

Petites vertus. *y*
Philippe-Auguste. in-12. *h*
Philippe-Auguste. in-18. *o*
Philomène. *cart. doré.* *x*
Philosophie de la jeunesse. *u*
Philosophie sociale. *Du Rosoy.* *h*
Philosophie de la certitude. *b*
Physique. *Baume et Poirier.* *h*
Physique (élém. de) *Tanghe.* *h*
Pierre et Claudine. *o*
Pieuse explicat. des prières du chrét. *Mgr Malou.* in-18. *h*
— *format anglais.* — *d*
Pieux souvenirs. *Sanson.* 2 vol. *b*
Pieux trésor Archiconfrérie. *r*
Plan de vie pour une demoiselle. «
Plans de conférenc. et d'homél *o*
Poids et mesures (pet. traité).
— Tableau 6 feuilles coloriées. *c*
— — sur toile et bâtons. *aa*
Politesse et usages. in-32. *u*
Politesse (petit cours de). *s*
Politesse (petit manuel) »
Politesse (nouveau manuel). *y*
Poulot, in-18, *fig. coloriées.* *x*
Poupée bien élevée (la), oblong. *cx*
Pouvoirs de Marie. *S. Liguori.* *o*
Pratique de l'amour. — *r*
Preces ordinationum. fr.-latin. *r*
Preculæ piæ *Blosii.* *r*
Prédicat. amour de Dieu. *Surin.* *k*
Prédicateur des familles. *o*
Préparat. à la mort. *S. Liguori.* *r*
Presbytère de Saint-Gilles. *h*
Présence de Dieu (exercices). *x*
Prières à l'us. pensionn., *cart.* *y*
Prières du matin et du soir. *cart* »
Prières avec indulg. (recueil). *k*
Prières indulgenciées. in-32. *k*
Prison d'Arras. in-18. *x*
Prononciat. (cours de). *S. presse.*
Protestantisme confondu. *r*
Providence (de la divine). *x*
Pureté du cœur. *Chassay.* *c*
Quel est le meilleur gouvern.? *r*
Quentin Durward. *c*

Ratio meditandi.
Récits au coin du feu.
Récits bretons.
Renaud ou voies de la Provi
— — in-18.
Réflexions et affect. *S. Liguo*
Réfl. Passion. *P. Séraphin.* 3 v
Réflexions pieuses. *S. Liguo*
Réflexions sur les calamités.
Réfutations (recueil de).
Règlement des filles de Marie.
Rég. de vie extrait de S. Lig. °
Règles de la vie spirituelle.
Regrets, espérances et consol.
Religion prouvée par un fait.
Résolutions (livre des).
Retour de l'enfant prodigue.
Rhetoricæ institutiones.
Rhétorique. *Taillefer.*
Richard Darkwood.
Robinson de 12 ans. in-12.
— — in-18.
Robinson des glaces, bel in-8°
Rosa, ou l'héroïne filiale.
Rosaire-Vivant (manuel du).
Rosaire-Vivant (nouv. m. du)
Rosaire-Vivant (15 mystères)
Rosaire-Vivant (tableau du).
Rosaire (manière de réciter le)
Rosaire de S. Dominique.
Ruines religieuses, *Delbos.* 2 v
Ruines du château. *cart. doré*
Sacerdos piè celebrans. *Liguo*
Sacrements (tableau des).
Ste Communion c'est ma vie.
Saint Eleuthère (sa vie).
Saint Louis de Gonz. proposé.
Salut facilité aux pécheurs.
Salve regina, dév. la Ste Vierge
Sancta Cecilia, cantiques.
Sanctuaires de la Mère de D.
Sanctification du dimanche.
Scapulaires (notices sur les).
Scien. du vrai bonheur. in-8°.
Selva, rec. de textes. in-12.
Senten. pratiq. pour la Comm

Sermons pour les dim. *Liguori* b
Serm. de *Bauvais*. 4 v. in-12. *bb*
Serm. du *P. Lejeune*. 2 v. in-12. *b*
Six dimanches à S. Louis. »
Soliloques de S. Augustin. *r*
Solitaire des Pyrénées. in-18. *o*
Soirées d'hiver. *h*
Souvenir du Mois de Marie. *y*
Souven. (pet.) M. de Marie. °/₀ *c*
Souven. de la retraite. *Gilliodts*. «
Souvenirs du Pensionnat. *d*
Style en 12 leçons. *o*
Style épistolaire, *abbé L lbos* *d*
Symphorien, *Mounaix*. in-18. *o*
Tableau pittor. de Paris. 5 vol. †
Tabl. synopt. par *Duhamel*. *b*
— en un seul tableau. *b*
Tables de multiplication. in-32. «
Télémaque, *Aubert*. *A.M.D.G.* *rr*
Tenue des livres. in-8°. *b*

CAHIERS DE COMMERCE.

— Partie simple. 8 cahiers. *dd*
— — double. 7 cahiers. *dd*
— Journal, *u*
— Grand-Livre, *s*
— Copie de lettres, *x*
— Magasin, *x*
— Mémorial, *u*
— Échéances, *u*
— Inventaires, *x*
(partie simple ou partie double.)
— Caisse, (partie simple) *x*
Teresa Balducci. in-18. *u*
Théâtre des Ecoliers. *o*
Théâtre des Pensions. *d*
Théâtre (le). in-32, »
Théodule, l'enfant de bénéd. *u*
Théologie dogmatique, *Liguori*. *c*
Théol. mor. abrégée, *Liguori*. *c*
Théologie, voyez *Compendium* Neyraguet et Gury, *De Contractibus*, *De Justitia*, *Lexicon*, *Liebermann*, *Medulla*.
Thérèse, ou la pieuse ouvrière. *x*
Tout pour Jésus. in-18. *grav.* ?
Traité hist. et dogm. *de la vraie Religion*, *Bergier*. ††*bb*
Transparents (recueil de) in-8°. *u*
Transpar. in-fol. 4 sortes. °/₀ *a*
— in-4°. 2 sortes. °/₀ *b*
Trésor des dévots à Marie. *z*
Trésor de la jeunesse. *z*
Triple Couronne. *Poiré*. 5 v. *aac*
Triomphe de l'Eglise. 2 vol. *b*
Triomphe du Saint-Siége. *ah*
Triomphe de Marie. in-18. *o*
Triomphes des Martyrs. *c*
Trois semaines à Paris. in-8°. ?
Une semaine à Jésus. in-32. *z*
Une semaine à Marie. in-32. *z*
Un homme de 12 ans. *u*
Vade-mecum des étudiants. *r*
Veillées gauloises. in-18. *grav.* *o*
Véritable dévotion. »
Véritable sagesse. *Segneri*. *z*
Vertus de Marie. *S. Liguori*. *o*
Vertus de la Mère de Dieu. *r*
Via Crucis, *Léon. du P.-Maurice*. *k*
Vie dévote, édit. p. la jeunesse. *k*

VIES DE SAINTS.

Bernard. in-18. *o*
Charles Borromée. in-12. *h*
Eloi, *abbé Parenty*. in-12. *h*
Etienne de Cîteaux. in-12. *h*
François de Sales. in-12. *h*
— — in-18. *o*
François-Xavier. (abrégée). *x*
— — gr. in-12. *h*
— — gr. in-18. *o*
Joseph, *abbé Prau*. in-18. *k*
— in-18. *u*
— pour les écoles. in-24 *y*
— *par Tarbé*. in-32. *r*
Liguori. in-12. *h*
— in-18. *o*
Louis de Gonzague. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Philippe de Néri. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Vincent de Paul. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Vies de plusieurs Saints. *o*

VIES DE SAINTES.

Angèle de Foligno. in-12 *h*
— — in-18. *o*
Cécile. in-12. *h*
— in-18. *o*
Chantal. 2 vol. in-12. *b*
Claire. in-18. *o*
Clotilde. in-12. *h*
— in-18. *o*
Rose de Lima. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Thérèse, *Bouix*. in-8°. *bc*
— in-18. *o*
Vies de plusieurs Saintes. *o*
— — in-12. *c*

VIES DIVERSES.

Madame de Montmorency. *o*
P. Alvarez. 2 vol. in-12. *b*
Monseigneur Borie. in-12. *h*
Dauphin, *Proyart*. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Louis XVII. in-18. *x*
Jeanne d'Arc. in-18. *o*
Mad. Louise de France. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Bienh^e Marguer.-Marie. in-12. *h*
— — in-18. *o*
Monseigneur Nakar. in-8°.
P. Potot. in-12.
Bienh. Nicolas de Flue. in-1
— — in-1
B. Rodriguez. in-12.
— in-18.
Princesse Borghèse. in-18.
Virginie Bruni. in-12.
Filles chrétiennes. in-18.
Voyez aussi à HISTOIRE.
Vierge de Rimini. in-32.
Vies des Saints. 10 v. in-32.
Visites au Saint-Sacr. p. in-1
— — in-3
Visites à S. Joseph. in-32.
Vis. S. Sacr. S. Joseph réuni
Vive flamme d'amour. *Boudo*
Voie du salut. *S. Liguori*.
Voyage aut. du monde. in-1
— — in-1
Voyage en Tartarie, *Huc*. in-8
Voyage dans la Bretagne.
Voyage en Italie. in-12. *gra*
Vrais ornements de la mémoi
Woodstock.
Walter de Marvis. in-8°.
Zèle ecclésiastique, *Dubois*.

GRANDE COLLECTION

DE LIVRES D'OFFICES A L'USAGE DE ROME, ET DE LIVRES DE PRIÈRES.

LISTE ALPHABÉTIQUE

D'OUVRAGES

QUE L'ON PEUT SE PROCURER A LA LIBRAIRIE DE

T.-H. HARDY,

A QUEBEC.

ADELAIDE DE WITSBURY ou la pieuse pensionnaire, par le P. Michel-Ange **MARIN**, relig. minime ; in-12, *grav.*

Le même ouvrage ; gr. in-18, *grav.*

ADRIENNE ET MADELEINE ; in-12, *grav.*

ALGÈBRE (traité d'), PREMIER DEGRÉ, suivi d'un recueil de problèmes faciles, à l'usage des écoles primaires et moyennes, par J.-B. **WILLEMS**, professeur à l'athénée royal de Tournai : in-18.

ALIMENT JOURNALIER des âmes dévotes à la Passion du Sauveur, par un P. **PASSIONISTE** ; gr in-18.

ALMANACHS. Chaque année paraissent plusieurs almanachs utiles, amusants et moraux avant tout ; une notice spéciale en sera envoyée aux personnes qui en feront la demande.

A MARIE GLOIRE ET AMOUR, par **COUVELAIRE**, auteur du livre intitulé NOEL ; (*nouvelle édition, sous presse.*)

ANECDOTES CHRÉTIENNES ou recueil de traits d'histoires choisis pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, par l'abbé **REYRE** ; in-12, *grav.*

Le même ouvrage ; in-18, *grav.*

ANGE conducteur. LIVRE DE PRIÈRES A L'USAGE DES PERSONNES PIEUSES DONT LA VUE EST FATIGUÉE, renfermant un choix considérable d'exercices de piété, d élévations, de litanies et d'oraisons; les psaumes, le rosaire, le chemin de la croix, etc; in-18 de 800 pages, papier fin, *grav.*

ANSELME LE MENDIANT, imité de l'allemand, par le chanoine **HUNCKLER**; gr. in-18, *grav.*

APOCALYPSIS.— Claræ simplicesque **EXPLICATIONES LIBRI APOCALYPSEOS** B. Joannis Apostoli, præcipuis Ecclesiæ universæ, historiæque imperiorum eventibus applicatæ usque ad nostra tempora; adjunctis quibusdam plausibilibus circa futura conjecturis ex Scriptura sacra S. S. patribus, aliisque catholicis interpretibus; adjectis etiam hinc inde nonnullis ex proprio studio et meditatione, auctore P. F. **VERSCHRAEGE**, presbytero; 2 gr. vol. in-8°.

APPEL AUX CATHOLIQUES en faveur de la Propagation de la Foi, *brochure* in-18.

ART ÉPISTOLAIRE (l'), poëme didactique, suivi d'opuscules par Léon **HAYOIS**; in-12, *édition classique.*

Le même ouvrage in-8°, *édition de luxe.*

ASSOCIATION à la dévotion et à l'amour des **SACRÉS COEURS** de **JÉSUS** et de **MARIE**, *(édition en tout petit format)* : in-48.

AVENTURES D'UNE PIÈCE DE DIX SOUS et d'une **PIÈCE DE VINGT FRANCS**, racontées par elles-mêmes dans une correspondance intime, par M. **FORTUNAT**; gr. in-18, *grav.*

AVEUGLES (les), et les **SOURDS-MUETS**, Histoire, Instruction, Education, Biographie, par Alex. **RODENBACH**, Aveugle, membre de la Chambre des Représentants, Commandeur, Officier et Chevalier de plusieurs Ordres; in-12 avec *portrait* et un *fac-simile* de la correspondance de M. Rodenbach avec le sourd-muet Massieu.

BENEDICTI XIV, pontificis maximi, olim Prosperi cardinalis Lambertini, **INSTITUTIONES ECCLESIASTICÆ** : 4 vol. in-12.

BENEDICTI XIV, pontificis maximi, olim Prosperi card. Lambertini, **DE SACRIFICIO MISSÆ** ; 2 vol. in-12, (*sous presse.*)

BOTANICES ELEMENTA, seu philosophia botanica, C. **LINNÆI**. Orné de *9 planches gravées*, contenant plus de *250 sujets* et d'un grand tableau donnant la clef du système de Linnée ; gr. vol. in-8°.

BRÉSIL ET FRANCE ou l'Album d'Eléonore, par Mademoiselle Eulalie **BENOIT** ; gr. in-18, *grav.*

BRYOZOAIRES FLUVIATILES. Histoire naturelle des **POLYPES COMPOSÉES D'EAU DOUCE** ou des Bryozoaires fluviatiles, par MM. B.-C. **DU MORTIER** et P.-J. **VAN BENEDEN**, membres de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; in-4°, avec *6 grandes planches de sujets coloriés.*

CÆREMONIALE CANONICORUM ex præscripto Breviarii, Missalis et Cæremonialis Romani ; opera A.-P.-V. **D***, canonici ecclesiæ B. M. V. Tornacensis, collectum et concinnatum ; gr. in-16, *édition soignée.*

CANTIQUES DES CAMPAGNES ; in-18.

CANTIQUES SPIRITUELS ; in-18.

CAPTIVITÉ DE LOUIS XVI (la), relation de ce qui s'est passé dans la tour du temple, ou **JOURNAL DE CLÉRY**, suivi des dernières heures de Louis XVI, de détails curieux sur les quatre prisonniers du temple qui ont survécu à ce prince, et des derniers moments de quelques révolutionnaires ; in-12, *grav.*

Le même ouvrage gr. in-18, *grav.*

CARACTÈRES DE LA VRAIE DÉVOTION, par l'abbé **GROU** ; in-32.

CATÉCHISME DE CONFIRMATION — et autres, — à l'usage du diocèse de Tournai. » »

CATÉCHISME HISTORIQUE, contenant en abrégé l'Histoire sainte et la Doctrine chrétienne, par l'abbé **FLEURY**, *nouvelle édition*, faite sur celle approuvée par S. E. le Cardinal Jean Henri de **FRANCKENBERG**; gr. in-18, *grav. nombr. dans le texte, cart.*

Le même réduit aux questions; in-18, *grav.*

CATÉCHISME PHILOSOPHIQUE, par l'abbé **DE FELLER**; *édition complète*, considérablement augmentée d'après les manuscrits autographes, par l'abbé Paul **DU MONT**, précédée d'une notice sur Feller; in-8° à 2 col., *orné du portrait de l'auteur.*

CAUSERIES LITTÉRAIRES ET MORALES sur quelques célébrités épistolaires, par Mlle **VAN BIERVLIET**, auteur des *Souvenirs du pensionnat*, des *Délices des enfants de Marie*, des *Conférences pieuses adressées aux enfants de Marie*, de *la Science du vrai bonheur*, etc.; *2e édition ornée de 4 beaux portraits.*

CAUSERIES SUR LA SANTÉ, par le docteur **VAN BIERVLIET**, professeur ordinaire de physiologie et de pathologie générale à l'Université catholique de Louvain; in-12, *orné de 27 gravures.*

CHRÉTIEN POURVU D'UN RÈGLEMENT DE VIE (le), d'exercices de piété et de sujets de méditation : **LIVRE DE PRIÈRES** extrait de S. Alp. de **LIGUORI**; gr. in-18.

CHRISTOPHE COLOMB, par Mlle **CELLIER**, auteur de l'*Histoire du Paraguay*, de *Jeanne-d'Arc*, etc.; in-12, *grav.*

CLÉMENCE ou Dieu veille sur l'orpheline, par **H. V. L.**; in-12, *4 grav.*

Le même ouvrage; gr. in-18, *4 grav.*

CLÉMENTINE ou le modèle du chrétien dans le malheur et l'abandon, par l'auteur d'*Oramaïka*, *nouvelle indienne*; gr. in-18, *grav.*

COMBAT SPIRITUEL (le), par le P. **SCUPOLI**, traduction du P. **BIGNON**; in-32.

COMMENTATIONES BOTANICÆ. OBSERVATIONS BOTANIQUES, dédiées à la société d'horticulture de Tournai, par B.-C. **DU MORTIER** ; in-8°.

CONCORDIA EVANGELICA, seu tabula brevis uno conspectu exhibens ea quæ vario ordine vel variis locis apud quatuor Evangelistas legere est ; cum indicatione capitum et versiculorum Evangelistarum in quatuor columnis distinctorum ; in-8°.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES lues à l'institution Saint-Servais, à Liége, et publiées par l'abbé **LOUIS** ; in-8°.

CONFÉRENCES PIEUSES adressées **AUX ENFANTS DE MARIE**, par une congréganiste, (Mlle **VAN BIERVLIET**) ; in-18.

CONFESSION GÉNÉRALE (traité de la) et *avertissements aux confesseurs*, par le B. Léonard du **PORT-MAURICE** ; 2 vol. in-18 réunis.

CONFIANCE EN DIEU (trésors de) et solutions des difficultés qui paraîtraient contraires à la pratique de la confiance en Dieu ; traduit de l'italien ; in-18.

CONFIANCE EN LA MISÉRICORDE DE DIEU (traité de la), par Monseigneur **LANGUET**, évêque de Soissons ; gr. in-18.

CONSIDÉRATIONS CHRÉTIENNES POUR TOUTE L'ANNÉE, avec les Evangiles de tous les dimanches, par le R. P. **CRASSET**, de la compagnie de Jésus ; 4 vol. in-12.

CONVERSATIONS ENTRE UNE MÈRE ET SES ENFANTS, sur les principaux points de la morale chrétienne, par Mme **DE MAUSSION**, auteur de plusieurs livres d'éducation ; in-12, *grav.*

COURONNE DE L'ANNÉE CHRÉTIENNE, ou méditations sur les principales vérités de l'Evangile, disposées pour tous les jours de l'année, selon l'ordre des offices de l'Eglise, par Mgr **ABELLY**, évêque de Rhodez ; *nouvelle édition*, corrigée et augmentée de pratiques à chaque méditation, par le P. **BAUDRAND** ; 2 vol. in-12.

CULTURE ORDINAIRE ET FORCÉE de toutes les **PLANTES POTAGÈRES** connues, contenant en outre l'usage et la manière d'utiliser toutes ces plantes pour la nourriture de l'homme, les noms botaniques, latins, allemands, flamands et vulgaires, par F. **GERARDI**, président du comice agricole du canton de Virton (Luxembourg); in-12, *orné de nombreuses gravures.*

DÉLICES DES ENFANTS DE MARIE (les), par une congréganiste, (Mlle **VAN BIERVLIET**); *troisième édition*, in-32.

DESSIN LINÉAIRE (méthode du), appliquée à l'ornement, par B. **RENARD**, architecte; 17 planches in-folio.

DESSIN LINÉAIRE (cours de), à l'usage des écoles primaires de jeunes filles, avec un manuel pour l'enseignement, par B. **RENARD**, architecte; 10 planches in-4°.

DÉVOTION A L'ENFANT JÉSUS (la), ou **MÉDITATIONS** pour tout le temps de l'**AVENT**, la **NOEL**, la **CIRCONCISION**, l'**ÉPIPHANIE**, etc., extraite des œuvres de S. Alphonse **DE LIGUORI**, et traduite fidèlement de l'italien; *deuxième édition*, in-18.

DÉVOTION aux neuf chœurs des **SAINTS ANGES**, et en particulier aux saints **ANGES GARDIENS**, par Henri-Marie **BOUDON**, docteur en théologie, grand archidiacre d'Évreux; in-18.

DÉVOTION AUX SAINTS ANGES GARDIENS, par le P. **CORET**, de la compagnie de Jésus; in-32.

DÉVOTION DES PRÉDESTINÉS ou les stations de Jérusalem et du Calvaire, pour servir d'entretiens sur la passion de Notre-Seigneur, par le R. P. **PARVILLIERS**; in-18, *grav. dans le texte.*

DIRECTEUR SPIRITUEL DES AMES DÉVOTES (le), tiré des écrits de S. François **DE SALES**; in-32.

DISCERNEMENT DES ESPRITS (traité du), par l'éminentissime cardinal **BONA**; traduction de M. L. A. D. H.; ouvrage important et très-utile à tous ceux que Dieu appelle et engage à la conduite des âmes; gros vol. gr. in-12.

DOUCE ET SAINTE MORT (la), par le P. Jean **CRASSET**, de la compagnie de Jésus ; gr. in-18.

EDWARD BLAKFORT, épisode de l'histoire d'Angleterre sous le règne de Cromwell ; gr. in-18, *grav.* (*sous presse*).

ÉLISA DE BELMONT, par l'abbé **MOUNAIX** ; gr. in-18, *grav.*

ÉLOI L'ORGANISTE, par Madame **DIÉ DE SAINT-JOSEPH** ; gr. in-18, *grav.*

ELPIDOR ou conséquence d'une mauvaise éducation par l'abbé **GARAPIN** ; gr. in-18, *grav.*

ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE, (*en réimpression*).

ESPRIT DE S. VINCENT DE PAUL, ou modèle de conduite proposé à tous les ecclésiastiques dans ses vertus, ses actions et ses paroles, par M. André-Joseph **ANSART**, prêtre conventuel de l'ordre de Malte, avocat au Parlement, docteur-ès-droits de faculté de Paris, des Académies d'Arras et des Arcades de Rome ; *édition augmentée d'un abrégé de la* VIE DE SAINT VINCENT DE PAUL ; gr. vol. in-12.

ÉTATS D'ORAISON (les divers), instructions spirituelles en forme de dialogues, par le R. P. **CAUSSADE**, de la compagnie de Jésus, ouvrage rédigé suivant la doctrine de **BOSSUET** ; in-32.

ÉTUDE ET LA RÉCRÉATION (l'), souvenir du pensionnat de St-André ; in-12.

EXAMEN DU MATÉRIALISME et justification de la religion catholique ; ouvrage divisé en deux parties : la PREMIÈRE *traite de la nature et de ses lois ; de l'homme ; de l'âme et de ses facultés ; du dogme de l'immortalité ; du bonheur.* — La SECONDE : *de la Divinité ; de son existence ; de ses attributs ; de la manière dont elle influe sur le bonheur des hommes ;* par l'abbé **BERGIER**, auteur du *Traité de la vraie Religion*, etc. : 2 vol. in-8°

EXCELLENCE DE MARIE (de l') et de sa **DÉVOTION**, ouvrage dédié à la gloire de la très-sainte Vierge, et à l'utilité spirituelle de ses serviteurs, par le R. P. **DOMINIQUE**, religieux passioniste, (*mort en odeur de sainteté*) ; traduit de l'italien sous les yeux de l'auteur ; 2 vol. in-12.

EXERCICES POUR L'AVENT JUSQU'A LA CIRCONCISION, propres aux âmes dévotes et surtout aux religieuses qui veulent aller à Jésus avec une grande simplicité de cœur ; un exercice pour chaque jour ; in-32.

EXPLICATION des **LITANIES** de la **SAINTE VIERGE** ; in-32.

EXPÉDITIONS MARITIMES de **CHARLES-QUINT**, par **CHOTIN**, principal de l'athénée royal de Tournai ; in-8°, *grav.*

EXPLICATIONS simples et faciles des **VÉRITÉS** de la **RELIGION**, in-18.

FABIOLA ou **L'ÉGLISE DES CATACOMBES**, par S. E. le cardinal **WISEMAN**, traduit de l'anglais par Oct. **SQUARR**; beau vol. in-8°, *orné de belles grav.* (*En terminaison*).

FABLES CHOISIES de **LA FONTAINE** ; *nouvelle édition* à l'usage des maisons d'éducation, accompagnées de **NOTES** pour l'intelligence des fables, du portrait et d'un recueil des pensées de l'auteur ; *ornée de 68 fig.*, gr. in-18.

FABLES de **LA FONTAINE**. (recueil de petites), choisies pour les enfants ; in-18, 108 pages, *avec de nombreuses grav.*

FABLES CHOISIES DE FLORIAN, *édition épurée* et annotée pour la jeunesse ; in-18, *orné de 14 grav.*

FABRIQUES DES ÉGLISES. DÉCRET du 30 décembre 1809, accompagné de **NOTES**, suivi de modèles de budget, compte, sommaire, etc., et précédé du mandement de Mgr **LABIS**, évêque de Tournai ; in-8°.

FAMILLE DE SELNAC ou la religion présentée au cœur, par Mlle **BRUN** ; in-12, *grav.*

FAMILLES DES PLANTES (analyse des), avec l'indication des principaux genres qui s'y rattachent, par B. C **DU MORTIER** ; in-8°.

FERDINAND, histoire d'un jeune comte espagnol, librement traduit de l'allemand du chanoine **SCHMID**, par l'abbé **HUNKLER** ; gr. in-18, *grav.*

FORMULAIRE DE PRIÈRES (petit) à l'usage des écoles ; in-18, 160 pages, *cart.*

FROMENT DES ÉLUS (le), ou préparations et actions de grâce à l'usage des âmes pieuses qui font leurs délices de la fréquente communion, par le chanoine **ARVISENET** ; gr. in-18.

GÉOGRAPHIE CLASSIQUE, à l'usage des maisons d'éducation ; *nouvelle édition*, suivie d'un précis de Cosmographie, *ornée de 12 cartes.*

GÉOGRAPHIE ÉLÉMENTAIRE, à l'usage des écoles primaires ; in-12, *7 cartes.*

GÉOGRAPHIE DES ENFANTS, ou leçons familières d'un père à son fils sur les premiers éléments de la Géographie, par un Inspecteur d'écoles ; in-12, *20 cartes.*

GÉOMÉTRIE PLANE, à l'usage des colléges et des maisons d'éducation, par M. L. **CASTERMAN**, professeur à l'athénée royal de Tournai, docteur en sciences, etc. : in-8° de 228 pages, *orné d'un grand nombre de figures intercalées dans le texte.*

GEORGES ET PROSPER ou travail et paresse, par **SABATHIER DE CASTRES** ; gr. in-18, *grav.*

GLOIRES DE MARIE (les) ou vertus et pouvoirs de la très-sainte Vierge, traduction de saint Alphonse **DE LIGUORI**, *édition avec les textes latins ;* in-12.

GRAMINÉES. Observations sur les Graminées de la Belgique, par B. C **DU MORTIER** ; in-8°, *avec 16 planches de figures représentant les espèces.*

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE de la langue française, destinée à l'enseignement primaire des classes laborieuses. Ouvrage posthume de Mme **GATTI DE GAMOND** ; in-18, *cartonné.*

GRAMMAIRE FRANÇAISE. Méthode pour étudier la langue française (**ABRÉGÉ** de la), à l'usage des écoles primaires et des classes inférieures dans les colléges et les athénées, par J. **PAQUOT** ; *nouvelle édition*, in-12, *cart.*

GRAMMAIRE FRANÇAISE. Méthode pour étudier la langue française à l'usage des colléges, sur le plan de la méthode grecque de M. Burnouf, par J. **PAQUOT**, ancien élève de l'Ecole normale, agrégé professeur à l'université de France, ex-professeur à l'athénée royal de Tournai ; *deuxième édition*, in-8°, *cartonné.*

GRAMMAIRE LATINE. Méthode pour étudier la langue latine, à l'usage des colléges, sur le plan de la méthode de M. Burnouf, par J. **PAQUOT** ; *nouvelle édition*, in-8°.

GRANDEURS DE MARIE (les), ou méditations pour chaque octave des fêtes de la sainte Vierge, par l'abbé **DUQUESNE** ; in-12.

GUIDE DES DEMOISELLES (le), par M. **G.**, prêtre missionnaire, in-18.

HEUREUSE ANNÉE (l'), ou l'année sanctifiée par la méditation des sentences et des exemples des Saints, par l'abbé **LASAUSSE** ; *nouvelle édition*, revue, corrigée et augmentée de beaucoup de traits édifiants ; suivie d'*un exercice pour chaque jour du mois, et sur les fins dernières ;* gr. in-18, *(en réimpression.*

HISTOIRE DE S. ALBERT DE LOUVAIN, évêque de Liége, par le chanoine J. **DAVID**, professeur à l'Université catholique de Louvain ; in-12.

HISTOIRE DE S. AUGUSTIN, évêque d'Hippone, par J.-L. **VINCENT**, membre de l'Institut historique, gr. in-18, *grav.*

HISTOIRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES, par l'abbé **BAUDRAND** ; in-12, *4 figures.*

HISTOIRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES, par l'abbé **COLLET** ; in-18.

HISTOIRE SAINTE, par Mme **GATTI DE GAMOND**, *nouvelle édition*, (*sous presse*). gr. in-18.

HISTOIRE DE LA BELGIQUE, gr. in-18.

HISTOIRE DE LA BELGIQUE (abrégé de l').

HISTOIRE DE LA BELGIQUE (tableau historique de l'), par **DUHAMEL** ; *brochure ou tableau.*

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DU MEXIQUE, (d'après l'historien espagnol ANTONIO DEL SOLIS), par Oct. **B.** ; *troisième édition*, in-12, *grav.*

HISTOIRE SAINTE (petite), mise à la portée des enfants, par un Inspecteur d'écoles ; *nouvelle édition, ornée de 41 grav.* : in-12.

HISTOIRE DU PARAGUAY, par Mlle **CELLIEZ**, auteur de l'*histoire de Jeanne d'Arc* et de *Christophe Colomb ;* in-12, *grav.* (*En réimpression*).

HISTOIRE DE LA RELIGION, depuis la création du monde jusqu'à nos jours, par le R. P. **BOONE** de la compagnie de Jésus ; in-8°.

HISTOIRE DE S. STANISLAS Ier roi de Pologne, par l'abbé **PROYART**, in-12, *grav.*

HISTOIRE DU VICOMTE DE TURENNE, par l'abbé **CARON**, in-18.

ILLUSTRATIONS DE LA CHAIRE (les) dans tous les siècles de l'Eglise, ou histoire littéraire de l'éloquence sacrée, par l'abbé **LOUIS** ; 2 vol. in-12, *format anglais.*

ILLUSTRATIONS DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE, par Edward **LE GLAY** ; in-18, 266 pages, *40 gravures*, couverture lithographiée en couleurs.

ILLUSTRATIONS DE L'HISTOIRE DE HOLLANDE, par S. Henry **BERTHOUD** ; in-18, 256 pages, *40 gravures*, couverture lithographiée en couleurs.

IMITATION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, traduction du R. P. **GONNELIEU** de la compagnie de Jésus, retouchée avec soin, avec la Ste-Messe, etc. ; format in-128, **CHARMANTE ÉDITION MICROSCOPIQUE**, agréée par S. A. I. et R. Madame la DUCHESSE DE BRABANT, et destinée à l'Exposition (1855) de Paris.

IMITATIONE CHRISTI (de), libri quatuor, auctore **THOMA A KEMPIS : EDITION MICROSCOPIQUE**, exposée à Londres en 1851. Charmant vol. in-128 de 512 pages, *élégamment broché.*

En RELIURE SPÉCIALE, *tranches dorées.*

Ce livre est si petit qu'on peut le mettre en porte-monnaie · *il n'a que* 5 centimètres de haut *sur* 3 1/2 de large.

IMITATION DE LA SAINTE VIERGE; in-32.

INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES pour les **JEUNES GENS**, mêlées de plusieurs traits d'histoire et d'exemples édifiants; in-18.

INSTRUCTIONS SUR LE DÉCALOGUE à l'usage des fidèles, par S. Alphonse **DE LIGUORI**; in-18.

INSTRUCTION DE LA JEUNESSE (abrégé de l'). de **GOBINET**; in-12.

JÉSUS DANS SON ENFANCE, proposé pour modèle à la jeunesse, à l'usage des maisons d'éducation et des familles chrétiennes; in-18, *fig.*

JEUNES DÉVOTS DE MARIE (les), par l'abbé **CARRON**; in-18, 256 pages, *fig.*

JOURNÉE DU CHRÉTIEN (divers formats, caract. et rel.

JULIEN ou l'enfant industrieux, par **LANGLOIS**; grand in-18, *grav.*

JUNGERMANNIDEARUM EUROPÆ indigenarum (sylloge) earum genera et species systematicè complectens, auctore B. C. **DU MORTIER**, Acad reg. scient. et litt. Belg. socio, etc.; in-8°, *cum fig. color. 24 gener.*

LECTURES HISTORIQUES BELGES, par Mme **GATTI DE GAMOND**, Inspectrice des salles d'asile, des écoles primaires de filles et des établissements destinés à la formation des institutrices; *seconde édition*, gr. in-12, *grav.*

LETTRE de Monseigneur **PORPORATO**, évêque de Saluzzo, sur l'administration du **SACREMENT** de **PÉNITENCE**; in-18.

LETTRE pastorale sur les **MAUVAIS LIVRES**, par MM. les Archevêque et Evêques de la Belgique; *édition économique*, in-32.

LETTRES sur l'**HISTOIRE** et les **RÉFORMES** en Angleterre et en Irlande, par William **COBBETT**, *septième édition*, in-12, (*va se réimprimer*).

LEXICON quo veterum Philosophorum et Theologorum **LOCUTIONES** explicantur, philosophiæ et theologiæ tyronibus accommodatum; in-12.

LIVRE des associés à l'**ADORATION PERPÉTUELLE** du très-saint Sacrement; in-18, *cartonné*.

LIVRE des associés à la confrérie de **NOTRE-DAME AUXILIATRICE**; in-18, *cartonné*.

LIVRE D'OR (le) ou l'humilité en pratique, par l'abbé **LASAUSSE**, in-32.

LOPHOPODES. Mémoire sur l'anatomie et la physiologie des **POLYPIERS COMPOSÉS D'EAU DOUCE**, nommés Lophopodes, par B. C **DU MORTIER**, membre de la chambre des représentants, de l'académie belge des sciences et belles-lettres, etc.; in-8°, *avec 2 planches*.

MANIÈRE DE FAIRE LE CATÉCHISME, par Mgr **TOSI**, évêque d'Agnani; in-18.

MANIÈRE DÉVOTE pour réciter attentivement le saint **ROSAIRE** de la très-sainte Vierge Marie; in-32.

MANUEL complet de l'**IMMACULÉE CONCEPTION**, par M. l'abbé **DELBOS**; gr. in-32. (*Paraîtra en mars 1855*).

MANUEL DE LA BONNE MORT, divisé en deux parties, contenant les principaux offices de l'Eglise et les exercices de piété propres à s'assurer une bonne mort, par un Père de la compagnie de Jésus; gr. in-32, *relié en basane couleur gauffrée, façon anglaise*.

Même reliure, tranches dorées.

MANUEL DE L'APOLOGISTE, par le R. P. **BOONE**, de la compagnie de Jésus, divisé en trois parties. 1 Partie histo-

rique : Coup d'œil sur l'histoire et la religion, depuis la création du monde jusqu'à nos jours. 2 Analyses des conférences sur la religion. 3 Motifs de mon attachement à l'Eglise catholique; 3 vol. in-8°.

MAPHÆI VEGII Patria Laudensis, divinarum scripturarum cumprimis peritissimi, oratoris item et poetæ, celeberrimi Martini papæ quinti datarii, **DE EDUCATIONE LIBERORUM ET EORUM CLARIS MORIBUS**, Libri Sex, elegantia non minus quam sententiæ gravitate redolentes; accesserunt : **DE PUERORUM DISCIPLINA ET RECTA EDUCATIONE**, liber Joannis **FUNGERI**, Leovardiensis, necnon methodus **DE LIBERALIBUS** pueritiæ et adolescentiæ **STUDIIS RECTE ORDINANDIS**, a viro doctissimo olim conscripta, dein a Joanne **ENGERDO** edita. — Notis illustravit H.-J. **FERON**, Sac. diœc. Torn. beau vol. in-12.

MAXIMES pour se conduire chrétiennement dans le monde, par l'abbé **CLÉMENT**; in-18.

MAXIMES SPIRITUELLES pour tous les jours de l'année, par S. Vincent **DE PAUL**, fondateur de la congrégation des prêtres de la mission, et de celle des filles de la charité, qui peut servir de préparation à la fête de ce Saint; in-32.

MÉDITATIONS pour tous les jours de l'année, par le P. **GRIFFET**, de la compagnie de Jésus; in-18, *frontisp.*

MÉDITATIONS sur les Evangiles de l'année et pour les fêtes de N. S. J.-C., de la sainte Vierge et des Saints, par le P. **MÉDAILLE**, de la compagnie de Jésus; in-32.

MÉDITATIONS pour l'octave du saint Sacrement, trad. de S. Alphonse **DE LIGUORI**; in-18.

MEDULLA THEOLOGIÆ MORALIS Hermanni **BUSEMBAUM**, S. J. Juxta editionem ultimam S. Congregationis de Propaganda fide; 2 vol. in-12.

MENTOR DE LA JEUNESSE, ou maximes, traits d'histoire et fables en vers, propres à former l'esprit et le cœur de la jeunesse, par l'abbé **REYRE**; *édition soigneusement épurée et approuvée*, in-12, *fig.*

MERVEILLES DES QUATRE SAISONS (les) ou considérations sur les œuvres de Dieu, par Mlle **BRUN**; 4 vol. in-12, *avec grav. et couvertures illustrées.*

MES PRISONS, mémoires de **SILVIO PELLICO**, traduits de l'italien par M. Octave **B*****; in-12, *grav.* (*cinquième édition, sous presse*).

METHODUS pie et fructuose **CELEBRANDI** sacro-sanctum **MISSÆ SACRIFICIUM**; *nova editio*, in qua additæ sunt plures orationes; in-32.

MOIS DE MARIE ou le mois de Mai consacré à Marie, par le moyen de différentes fleurs de vertu que toutes les personnes peuvent pratiquer dans les églises ou dans les maisons particulières, suivi de **TRÉSOR CACHÉ** *dans le sacré Cœur de Marie*, par le P. Alphonse **MUZZARELLI**, in-18.

MOIS DE MARIE, par le P. **LALOMIA**, de la compagnie de Jésus; in-32.

MONOGRAPHIE DE NOTRE-DAME DE TOURNAI, **PLANS**, **COUPES**, **ÉLÉVATIONS** et **DÉTAILS** de cet édifice, levés, mesurés et dessinés, par B. **RENARD**, architecte de la ville de Tournai, chevalier de l'ordre de Léopold. membre de plusieurs commissions et Académies scientifiques, etc.; in-folio super-royal, avec texte explicatif et *orné de 21 planches*, dont l'exécution a été confiée à l'un des graveurs les plus distingués du pays.

MORALE EN ACTION (la), ou choix de faits mémorables et instructifs, propres à faire aimer la religion, la sagesse, à former le cœur par l'exemple de toutes les vertus; *nouvelle édit. épurée*, augmentée d'un grand nombre de traits religieux, par l'abbé **HOCQUART**, *ornée de six figures et de nombreux portraits*, gr. vol. in-12.

MORALE EN ACTION DES JEUNES FILLES, par M. l'abbé **DE LA BUSSIÈRE DE VANCÉ**; gr. in-18, *grav.*

MORALE DU NOUVEAU TESTAMENT partagée en **RÉFEXIONS CHRÉTIENNES** pour chaque jour de l'année, par le P. C. **FREY DE LA NEUVILLE**, de la compagnie de Jésus; 3 gros volumes grand in-18.

MOTIFS DE CONFIANCE en la Ste Vierge ; in-32.

NEUVAINE DU SAINT-ESPRIT, méditations pour la fête de l'Ascension, par S. Alp. **DE LIGUORI** ; in-32.

NEUVAINE AU SACRÉ COEUR DE JÉSUS, par saint Alphonse **DE LIGUORI** ; in-18.

NOEL, par **COUVELAIRE**, auteur de *A Marie gloire et amour ; nouvelle édition*, (*sous presse*).

NOVUM JESU-CHRISTI TESTAMENTUM, vulgatæ editionis juxta exemplar vaticanum, editio accuratissime recognita ; suivi de l'**IMITATIO JESU-CHRISTI**, auct. **THOMA A KEMPIS** ; *charmante édition portative*, in-48, à 2 colonnes, *élégamment broché*.

En RELIURE SPÉCIALE, *tranches dorées*.

OEUVRES DE MISÉRICORDE (les) ou Histoire de Louis et Louise, par Mme **GATTI DE GAMOND**, Inspectrice des Salles d'asile, etc., etc. ; *ouvrage qui a obtenu, en France, une médaille de la Société Racinienne ;* in-12, *grav.*

OEUVRES ORATOIRES DE BOSSUET, discours, sermons et panégyriques ; 6 vol.

OFFICE DIVIN (petit), à l'usage de Rome, pour les grandes fêtes de l'année, en faveur des laïques qui fréquentent leur paroisse, auquel on a joint des prières et des instructions. *Edition considérablement augmentée.* Format commode gr. in-12. — *Reliures diverses.*

OFFICE DE LA SAINTE VIERGE, en latin, à l'usage de Rome, avec l'office des morts, les sept psaumes de la pénitence, litanies, hymnes, et les psaumes graduels ; *grands caractères*, in-12.

OFFICE DE LA SAINTE VIERGE EN FRANÇAIS ; petit vol. in-72, format mignon.

OFFICE DE LA SAINTE VIERGE EN LATIN ; petit vol. in-72, format mignon.

OPUSCULES du R. P. **BOONE**, de la compagnie de Jésus, réunis en 3 vol. gr. in-18.

Tome Premier.

A. Instructions familières adressées aux jeunes personnes pour les prémunir contre les dangers du monde, et pour former leur caractère. — *B.* Sur les modes. — *C.* Sur le théâtre. — *D.* Sur la piété solide et la perfection. — *E.* Sur la confession de dévotion. — *F.* Sur la réception fréquente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. — *G.* Traité de la méditation. — *H.* Lettres sur les souffrances. — *I.* Notre-Seigneur Jésus-Christ présenté aux enfants de Marie à la fête de Noël.

Tome Deuxième.

K. Aux enfants de Marie. — *L.* Instruction sur la Communion fréquente et quotidienne — *M.* La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. — *N.* Mes résolutions. — *O.* Association de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement et de l'OEuvre des églises pauvres. — *P.* Appel en faveur de l'OEuvre de la Propagation de la Foi. — *Q.* La sanctification des Dimanches et des Fêtes. — *R.* Neuvaine en l'honneur de S. Fr. de Hieronymo. — *S.* La bravoure militaire alliée avec le sentiment religieux.

Tome Troisième

T. Conférence sur les Bibles. — *V.* Les mauvais livres. — *X.* Les Romans. — *Y.* Publications : Notice 1. sur quelques publications périodiques et non périodique ; 2. sur quelques écrivains philosophes, historiens et moralistes ; 3. sur un grand nombre de littérateurs et de romanciers du jour. — *Z.* La bonne lecture ou Catalogue d'une bibliothèque choisie.

ORAMAIKA ou conversion et persévérance d'une jeune indienne; in-12, *grav.*

ORPHELINE DE BOSTON (l'), Nouvelle américaine, traduite de Miss **CUMMING**, avec des variantes, par Octave **SQUAAR**; in-12. *grav.* (*sous presse*).

PAROISSIEN ROMAIN COMPLET (le), contenant l'office de tous les dimanches et des principales fêtes de l'année, en latin et en français. Edition revue avec soin, augmentée du Commun des Saints, et d'une table alphabétique des Antiennes, Cantiques, Hymnes, Proses et Psaumes; gr. in-32. de 800 pages. — *Reliures diverses.*

PAROLES DES ENNEMIS DE JÉSUS-CHRIST pendant sa douloureuse Passion, par le Dr Emmanuel **VEITH**, prédicateur ordinaire de S. M. l'Empereur d'Autriche, chanoine honoraire. traduit de l'allemand, par A. V. de **L.** gr. in-18.

PENSÉES CHRÉTIENNES, pour tous les jours du mois, par le P. **BOUHOURS**; in-32

PENSEZ-Y-BIEN ou l'âme pénitente, considérations sur les vérités éternelles, avec des histoires et des exemples par l'abbé **BAUDRAND**; in-32.

PERFECTION DE L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE (traité de la) ou considérations sur les devoirs du clergé, par le P. **BELON**, de la compagnie de Jésus; 2 vol. in-12.

PERFECTION RELIGIEUSE (traité de la), par le P. **PINELLI**, de la compagnie de Jésus; *traduction nouvelle*, par un Père de la même compagnie; gr. vol. in-18.

PETIT VOYAGE PITTORESQUE dans les cinq parties du monde; gr. in-18, *avec de nombreuses gravures*. (*Sous presse*).

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DE LA CERTITUDE. Essai d'un nouveau système philosophique, basé sur les doctrines de saint Augustin, et destiné à servir de contre-poids aux théories de Fichte, de Schelling et de Hégel, par **THIL-LORRAIN**; in-8°.

PHILOSOPHIE SOCIALE (la), ou les devoirs de l'homme et du citoyen, par l'abbé **DU ROSOY**, de la compagnie de Jésus; in-12.

PHYSIQUE (éléments de), à l'usage des maisons d'éducation, par M. **TANGHE**, inspecteur cantonnal des écoles; in-12, *fig. dans le texte*. (*Sous presse*).

PIEUSE EXPLICATION DES PRINCIPALES PRIÈRES DU CHRÉTIEN, proposée à la jeunesse chrétienne, par Mgr l'**ÉVÊQUE DE BRUGES**; *nouvelle édition, revue et augmentée par l'auteur*; gr. in-18, *format anglais*.

Le même ouvrage; gr. in-18.

PLANS DE CONFÉRENCES ET D'HOMÉLIES pour les dimanches et fêtes, par l'abbé **DUQUESNE**, auteur de l'*Evangile médité*, etc., in-12.

POLITESSE (nouveau manuel de) à l'usage de la jeunesse, par un Ecclésiastique, ancien directeur d'une maison d'éducation; in-18.

POUVOIRS DE MARIE (les), trad. de saint Alphonse **DE LIGUORI**; gr. in-18.

PRECULÆ ADMODUM PIÆ quibus anima fidelis in vitæ sanctitate et Dei amore plurimum crescere confirmarique poterit, auctore Ven. Lud. **BLOSIO**; in-32.

PRÉDICATEUR DE L'AMOUR DE DIEU (le), par le P. **SURIN**, de la compagnie de Jésus ; ouvrage posthume renfermant : QUESTIONS et RÉPONSES sur l'amour de Dieu ; DEGRÉS pour s'élever à un grand amour ; AVIS salutaires et sentiments affectueux ; le CHRÉTIEN EN ORAISON s'entretenant avec Jésus-Christ ; grand in-18.

PRIÈRES INDULGENCIÉES et autres prières habituelles, recueillies par Mme la comtesse **DE RIBAUCOURT** de Thienne ; in-32.

PRIÈRES JOURNALIÈRES (recueil de) à l'usage des pensionnats ; petit vol. in-72, *format mignon.*

PROBLÈMES ARITHMÉTIQUES, à l'usage des écoles, par M. **V. B.** ; in-12, *cartonné.*

PRONONCIATION (cours élémentaire de), **DE LECTURE A HAUTE VOIX ET DE RÉCITATION**, d'après l'académie et les grammairiens les plus estimés, suivi d'un **CHOIX DE MORCEAUX** en prose et en vers propres à servir d'**EXERCICES**, par M. **HENNEBERT**, professeur de cours supérieur à l'athénée royal de Tournai ; in-12, *sixième édit.*, (*sous presse*).

PROVIDENCE (de la divine), ou exposé de la conduite pleine d'amour que Dieu tient à l'égard des hommes ; in-32.

QUEL EST LE MEILLEUR GOUVERNEMENT : le **RIGOUREUX** ou le **DOUX** ? Ouvrage très-utile aux pasteurs et aux directeurs d'âmes ; aux supérieurs et supérieures des maisons religieuses ; aux pères, aux mères et aux chefs de familles ; aux maîtres et aux maîtresses d'école ; enfin, à tous ceux qui commandent et gouvernent, par le R. P. Etienne **BINET**, de la compagnie de Jésus ; in-18.

RÉFLEXIONS pieuses sur **DIVERS POINTS DE SPIRITUALITÉ**, par saint Alphonse **DE LIGUORI** ; in-18.

RUINES RELIGIEUSES de **1793**, par l'abbé **DELBOS** ; 2 vol. in-12, *ornés de 4 portraits.*

RÉFLEXIONS pieuses sur la **PASSION** de Jésus-Christ, pour en faciliter la méditation aux fidèles; ouvrage divisé en trois parties, par le P. **SÉRAPHIN**, passioniste ; 3 vol. in-12, *deuxième édition*.

RENAUD ou les voies de la Providence, histoire tirée de la guerre de 30 ans et dédiée à la jeunesse cath. ; imité de l'allemand ; in-12, *grav.*

Le même ouvrage ; in-18, *grav.*

RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE, par le P. **SEGNERI** ; in-32.

SACERDOS PIE CELEBRANS. Sacerdos per pias considerationes et affectus in singulos hebdomadæ dies ad tremendum Missæ sacrificium rite peragendum, adductus et reductus a sancto Alph. **LIGUORIO**, in-18.

SAINTE ALLIANCE (la) des amants de Jésus crucifié ; traduit de l'italien, A. M. D. G. ; in-32.

SAINT ELEUTHÈRE, évêque de Tournai, sa vie, ses miracles, sa mort, d'après les premières autorités, par un Tournaisien ; in-12, *fig.*

SAINT LOUIS DE GONZAGUE, proposé pour modèle à la jeunesse, par un Père de la compagnie de Jésus ; in-18.

SCAPULAIRES, **CHAPELETS**, **CROIX** et **MÉDAILLES**, (notices et instructions sur les) ; in-32.

SCIENCE DU VRAI BONHEUR pour les jeunes personnes du monde, par Mlle Mélanie **VAN BIERVLIET**, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation ; beau vol. in-8° grand raisin, *orné de quatre magnifiques dessins.*

SENTENCES PRATIQUES pour tirer au sort chaque jour ou veille de la Communion, in-32.

SOLILOQUES DE S. AUGUSTIN (les) ; in-32.

SOLITAIRE DES PYRÉNÉES, ou Jeanne de Montmorency, épisode historique, par **SABATHIER DE CASTRES** : gr. in-18, *grav.*

SOUVENIR DU MOIS DE MARIE, ou sermon de saint Eleuthère sur l'Annonciation, précédé d'un discours de clôture du mois de Marie, prononcé en l'église Notre-Dame de Tournai; in-12.

SOUVENIRS DU PENSIONNAT, par Mlle **VAN BIERVLIET**, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation; in-12, *deuxième édition.*

SOUVENIR DE LA RETRAITE, destiné aux jeunes personnes qui font la retraite annuelle dans les communautés religieuses, par le P. **GILLIODTS**, de la Compagnie de Jésus; in-32.

STYLE ÉPISTOLAIRE (nouveau traité de), rédigé en 12 leçons, à l'usage des maisons d'éducation, augmenté de nouveaux modèles de correspondances et d'un recueil de pièces en vers pour le premier jour de l'an, les fêtes et les anniversaires; *nouvelle édition*, retouchée d'après l'examen de la *Bibliographie Catholique;* gr. in-18.

STYLE EN GÉNÉRAL (TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE sur le), applicable au style épistolaire, par l'abbé A.-J. **DELBOS**, ancien chef d'institution; in-12.

SYMPHORIEN, ou le jeune athlète par M. l'abbé **MOUNAIX**; gr. in-18, *grav.*

TENUE DES LIVRES (nouveau traité de la), à **PARTIE SIMPLE** et à **PARTIE DOUBLE**, basé sur le **CODE DE COMMERCE**, à l'usage des maisons d'éducation et des marchands; in-8°, *huitième édition*, revue avec soin et améliorée sous plusieurs rapports.

CAHIERS DE COMMERCE (collection de), pour faciliter l'étude de la tenue des livres, format in-folio *propatria.*

— **PARTIE SIMPLE**, 8 cahiers avec jolie couverture collée, enfermés dans une enveloppe cartonnée.

— **PARTIE DOUBLE**, 7 cahiers dans une enveloppe cartonnée.

TERESA BALDUCCI, suivie de plusieurs autres contes à l'usage de la jeunesse; traduits de l'italien de Francesco **SOAVE**; in-18. *fig.*

THÉODULE OU L'ENFANT DE BÉNÉDICTION, par le P. **MARIN**; in-18.

THEOLOGIA DOGMATICA. Demonstratio christiana et catholica, auctore. Br. **LIEBERMANN**, SS. theologiæ doctore et professore, diœcesis Argentinensis vicario-generali; nova editio emendata; in-8°, a 2 colonnes.

TOUT POUR JÉSUS ou les voies de l'amour de Dieu, par le R. P. **FABER**, traduction de Mr Fr. G. gr. in-18. *grav.*

TRAITÉ HISTORIQUE ET DOGMATIQUE DE LA VRAIE RELIGION, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans différents siècles, par l'abbé **BERGIER**; auteur du *Dictionnaire et Théologie, etc.* 8 beaux vol. in-8°. *Nouvelle édition, 1855.*

TRANSPARENTS (collection de), destinés à servir de guides aux élèves dans la forme et le cérémonial des lettres et la tenue des cahiers de devoirs; complément pratique et indispensable de tous les traités de style épistolaire; in-8°.

TROIS SEMAINES A PARIS ou les vacances de Fréderic et d'Elisa; beau vol. in-8°, *orné 8 de beaux sujets à 2 teintes; (en terminaison).*

[illegible] SEMAINE A MARIE, traduit du latin du P. **DE** [illegible]bé de Liessies; joli vol. in-32.

VA[illegible]MECUM DES ÉTUDIANTS, ou les vacances sanctifiées, par **MUZZARELLI**; in-32.

VEILLÉES GAULOISES ou derniers efforts des Gaulois devant Alise contre l'invasion romaine, par J. L. **VINCENT**; ancien censeur des études en l'académie de Paris, membre de plusieurs sociétés, avocat à la cour royale; gr. in-18, *grav.*

VÉRITABLE SAGESSE, par le P. **SÉGNERI**; in-32.

VERTUS DE MARIE (les), par S. Alph de **LIGUORI**; gr. in-18.

VIE DU DAUPHIN, père de Louis XVI, par l'abbé **PROYART**; in-12, *grav.*

Le même ouvrage; gr. in-18.

VIE DE JEANNE D'ARC, martyre de sa religion, de sa patrie et de son roi, par Mlle A. **CELLIEZ**; gr. in-18.

VIE DE SAINTE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMIOT DE CHANTAL, par l'abbé **MARSOLLIER**; 2 vol. in-12, *port.*

VIE DE S. BERNARD abbé de Clairvaux, docteur de l'Eglise, par l'abbé **F*****; gr. in-18, *grav.*

VIE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, par l'abbé **MARSOLLIER**; in-12, *grav.*

Le même ouvrage; gr. in-18.

VIE DE SAINT ÉTIENNE DE CITEAUX, par J. D. **DALGAIRUS.** Ouvrage traduit de l'anglais par Mélanie **VAN BIERVLIET**; in-12, *grav.*

VIE DE SAINT VINCENT DE PAUL, par l'abbé **COLLET**; in-12.

Le même ouvrage; gr. in-18.

VIE DE SAINTE CLAIRE, première religieuse du second ordre, institué par S. François d'Assises, et première abbesse du couvent de Saint-Damien, par le P. Prudent **DE FAUCOGNEY**; religieux capucin, gr. in-18, *grav.*

VIE DES JUSTES parmi les filles chrétiennes, par l'abbé **CARRON**, in-18.

VIE DE Mme LA DUCHESSE DE MONTMORENCY, *nouvelle édition*, revue et corrigée avec soin, gr. in-18.

VIE DE MADAME LOUISE DE FRANCE, religieuse Carmélite, fille de Louis XVI, par l'abbé Proyart; in-12. *gravures.*

Le même ouvrage; gr. in-18. *grav.*

VIE DE SAINT LOUIS DE GONZACUE ET DE SAINT STANISLAS KOTSKA, de la Compagnie de Jésus; par le

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

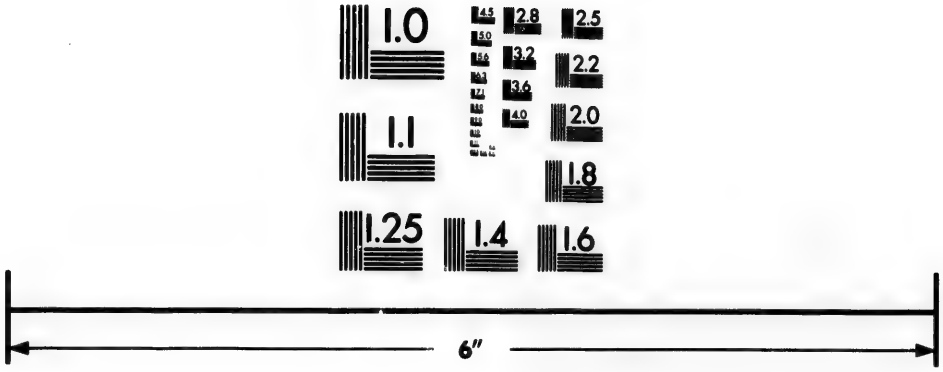

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

1.0

P. Virgile **CEPARI** : *nouvelle édition*. A. M. D. G. in-12. *grav.*

Le même ouvrage ; in-18. *grav.*

VIE DE SAINT FRANÇOIS XAVIER ; extrait du P. **BOUHOURS** de la Compagnie de Jésus ; in-12, *grav.*

Le même ouvrage ; in-18, *grav.*

VISITES A SAINT JOSEPH, pour chaque jour du mois, dédiées aux fervents dévots de ce grand Saint ; in-32.

VISITES AU SAINT SACREMENT ET A LA SAINTE VIERGE, par S. Alph. **DE LIGUORI** ; traduction du R. P. **VILLANI** ; de la congrégation du très-saint Rédempteur ; petit in-18.

VISITES AU SAINT SACREMENT, A LA SAINTE VIERGE ET A SAINT JOSEPH ; gr. vol petit in-18.

VIVE FLAMME D'AMOUR (la) dans le bienheureux **JEAN DE LA CROIX**, premier carme déchaussé et coadjuteur de sainte Térèse dans la réforme du Carmel, par Henri-Marie **BOUDON**, docteur en théologie, gr. archidiacre d'Evreux ; in-18, *frontispice.*

VRAIS ENTRETIENS SPIRITUELS (les) de saint François **DE SALES** ; gr. vol. in-18.

VRAIS ORNEMENTS DE LA MÉMOIRE (les), ou choix de morceaux de poésie et de prose, accompagné d'un traité de déclamation, d'un résumé des principales règles de l'art d'écrire, d'analyses littéraires et de notices historiques sur les principaux écrivains ; suivis d'un choix de poésies des auteurs contemporains ; divisés en 4 parties, à l'usage des maisons d'éducation ; vol. gr. in-18, *cartonné.*

VOYAGE DANS LA BRETAGNE, par **DE COUDÉ** ; gr. in-18.

VOYAGE EN ITALIE, par **DE LA CROIX** ; in-12, *grav. nouvelle édition, (sous presse).*

WALTER DE MARVIS, évêque de Tournai, par M. le vicaire-général **DESCAMPS** ; in-8°.

n-12.

du P.

mois,

INTE
R. P.
teur ;

INTE

JEAN
eur de
-Marie
vreux ;

Fran-

u choix
aité de
'écrire,
ncipaux
tempo-
cation ;

OUDÉ ;

, *grav.*

M. le